



République du Cameroun
Paix – Travail - Patrie



**Programme des Nations Unies
pour le Développement**

Titre du Programme

APPUI AU RENFORCEMENT DES CAPACITES POUR LA GESTION DURABLE DE L'ENVIRONNEMENT ET LA CONSERVATION DES RESSOURCES NATURELLES (REGCOREN)

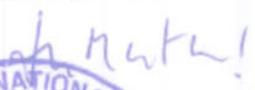
Award ID : PROPOSAL ID 00056596

Brève description

Ce programme matérialise l'appui du PNUD au Gouvernement du Cameroun à travers un processus de renforcement des capacités nationales dans le domaine de la gestion de l'environnement pour soutenir la mise en œuvre du Plan National de Gestion de l'Environnement actualisé (PNGE II). Pour l'essentiel, les composantes de ce programme découlent d'une concertation élargie entre le PNUD, le Gouvernement du Cameroun et l'ensemble des autres acteurs clés en vue d'apporter une série de solutions appropriées, ciblées et durables, aux problèmes liés à la tendance de la dégradation de l'environnement. Les produits de ce programme sont fondés sur le CPAP 2008-2012. Ils intègrent parfaitement le DSRP en cours d'actualisation et l'UNDAF 2008-2012. De fait, ils tiennent compte des récents développements de la réforme institutionnelle du secteur Environnement-Forêt, des évolutions socio-économiques nationales et régionales et des préoccupations issues des échanges de haut niveau portant notamment sur les Changements Climatiques et la Sécurité Alimentaire.

Page de signature

Pays : Cameroun

Résultat attendu de l'UNDAF 2008-2012	D'ici 2012 le cadre réglementaire est clairement défini, les structures et mécanismes institutionnels de mise en oeuvre sont opérationnels et contribuent à la valorisation durable des biens et services environnementaux et à la sécurisation de la production et de la consommation durable.
Résultat attendu du CPAP 2008- 2012	D'ici 2012 le cadre réglementaire est clairement défini, les structures et mécanismes institutionnels de mise en oeuvre sont opérationnelles et contribuent à la valorisation durable des biens et services environnementaux, et à la sécurisation de la production et de la consommation durable.
Partenaire de mise en oeuvre	Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature (MINEP)
Autres partenaires	Le Ministère de l'Energie et de l'Eau (MINEE), le Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF), le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER), le Ministère du Développement Urbain et de l'Habitat (MINDUH), le Ministère des Finances (MINFI), le Ministère de l'Industrie, des Mines et du Développement Technologique (MINIMDT), le Ministère de la Santé (MINSANTE), le Ministère des Domaines et des Affaires Foncières (MINDAF), le Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MINRESI), le Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille (MINPROFF), l'Institut National de la Statistique (INS), le GICAM, l'Association des Communes et des Villes du Cameroun (ACVC), la Banque Mondiale (BM), le Fonds Mondial pour la Nature (WWF), l'Union Mondiale pour la Nature (UICN), la FAO, l'ONUDI et le PNUE..
Période couverte par le Programme de Pays : 2009-2012 Composante du Programme : Renforcement des capacités – Environnement et Energie Titre de l'intervention : Appui au renforcement des capacités pour la gestion durable de l'environnement et la conservation des ressources naturelles. Award ID : PROPOSAL ID 00056592 Durée du programme : 4 ans Arrangement de gestion : NEX Date du Comité Local d'Approbation des Projets/Programmes (LPAC): 03/03/09-10/03/09	Budget estimatif total (US\$): USD 1 720 000 Ressources allouées : • Gouvernement : USD 200 000 • Contribution du PNUD (TRAC) : USD 1 300 000 • Autres sources à mobiliser : USD 20 000 (FEM) – USD 200 000 (Banque Mondiale) Partie du budget non financée :
Approuvé par le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) : Lieu, Date :  15 AVR 2009	Approuvé par le PNUD Cameroun : Lieu, Date :  17 AVR 2009



Document de programme

Pays : Cameroun

Description

A travers ce document de programme, le PNUD apporte un appui au Gouvernement du Cameroun dans le domaine de la gestion de l'environnement et des ressources naturelles..

L'objectif global porte sur l'amélioration de la valorisation et de la sécurisation durable des biens et des services environnementaux. Les résultats visés renforcent la cohérence opérationnelle entre le Plan d'Action du Programme Pays 2008-2012 (CPAP 2008-2012), le Plan Cadre d'Assistance des Nations Unies avec le Gouvernement du Cameroun 2008-2012 (UNDAF) et le Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté en cours de révision (DSRP II). En tant que cadre d'intervention en parfaite harmonie avec le Programme Sectoriel Forêt Environnement (PSFE), il contribue à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

De manière spécifique, pour la période 2009-2012, en intégrant le genre et le VIH, les activités se concentreront pour l'essentiel sur :

- l'amélioration des capacités des institutions gouvernementales et celles d'autres acteurs indiqués en matière de collecte et d'exploitation de données environnementales désagrégées aux fins entre autres, de constituer et d'alimenter une base de données environnementales, d'enrichir le processus d'établissement de rapports sur l'état de l'environnement, de sensibiliser les principaux acteurs institutionnels et d'influencer les politiques et stratégies de développement ;
- la création de capacités pour la finalisation et l'application effective et intégrée d'un cadre légal et réglementaire complet sur l'environnement, avec pour ambition de conférer à la fiscalité environnementale une dimension portée sur les efforts de développement et de conservation. En prenant comme domaine d'application pilote les Aires Protégées et les déchets en milieu urbain, des dispositions pratiques de la fiscalité environnementale seront conçues et testées pour que les recettes générées par la fiscalité environnementale contribuent à l'effort de gestion durable des services environnementaux ;
- la mise en œuvre d'outils de planification environnementale, d'une part à travers des microprojets pilotes axés sur la valeur ajoutée de bonnes pratiques à fort potentiel de réplication, et d'autre part sur l'intérêt reconnu de « l'approche écosystème » en vue de consolider les synergies destinées à rendre effective l'opérationnalisation du Plan National de Gestion de l'Environnement actualisé (PNGE II). La lutte contre la désertification, l'accès aux services énergétiques durables pour la réduction de la pauvreté et la gestion prudente de la diversité biologique constitue les thématiques de concentration de cette composante du programme ;
- la promotion d'un environnement durable pour développer une réponse nationale à la problématique des changements climatiques, à travers le développement des capacités pour concevoir et mettre en œuvre des mesures d'adaptation, en facilitant notamment l'intégration des considérations de ce phénomène au niveau des stratégies/politiques de développement national et local. La capitalisation des opportunités du processus de Réduction des Emissions de gaz à effet de serre liée à la dégradation des sols et des terres et la Déforestation (REDD) constituera un champ d'intérêt de cette composante.

Il est attendu que le leadership du Gouvernement se poursuive tout au long de la phase de mise en œuvre à travers une approche intégrée pour l'atteinte de résultats à fort potentiel de réplication. Les partenaires associés à ce programme notamment la Banque Mondiale, l'ONUDI, la FAO, l'UNESCO, le PNUD sont d'un intérêt capital pour optimiser la synergie des efforts et des ressources financières pour contribuer à terme aux effets de programme destinés à faire progresser la gestion durable des services de l'environnement.

I. ANALYSE DE LA SITUATION

D'après l'Institut National de la Statistique¹ (INS), la population camerounaise comptait près de 17,9 millions de personnes en 2007, dont 51% de femmes, 49% d'hommes, 43% de personnes ayant moins de 15 ans, 3,5% âgées de 65 ans, avec 7,1 millions de pauvres. Environ 200 groupes ethnolinguistiques caractérisés par une forte identité culturelle vivent dans les différentes zones écologiques du Cameroun. Il est d'ailleurs communément reconnu que dans l'ensemble, les zones écologiques identifiées sont répertoriées comme un échantillon représentatif de celles du continent africain.

Avec une superficie de 475 440 km², le découpage géographique du territoire national obéit à une organisation spatiale en zones agro écologiques raisonnée à partir de caractéristiques relatives à la topographie, la géomorphologie, les variables du climat, les ressources en eau, les sols et le couvert végétal. La couverture spatiale de ces grands ensembles agro écologiques varie d'une unité à l'autre. Les zones agro écologiques ne s'apparentent pas à la délimitation administrative des régions². D'après le Plan d'Action National sur la Lutte contre la Désertification (PAN/LCD)³, les critères discriminants des zones agro écologiques autorisent la catégorisation suivante :

- la zone soudano-sahélienne (100 353 km²) ;
- la zone de hautes savanes guinéennes (123 077 km²) ;
- la zone des hauts plateaux de l'Ouest et du Nord Ouest (31 192 km²) ;
- la zone littorale, domaine des forêts humides à pluviométrie monomodale (45 658 km²) ;
- la zone forestière, domaine des forêts à pluviométrie bimodale (165 770 km²).

La réalité d'une différenciation marquée d'une zone agro écologique à l'autre confirme une variabilité de types d'écosystèmes vraisemblablement associée à une diversité biologique relativement prononcée. Cette diversité conséquente suggère l'existence de facteurs divers qui entretiennent et affectent l'évolution de la structure, de la taille et du fonctionnement des ensembles génétiques en présence, notamment les pools de ressources génétiques végétales et animales.

L'organisation du cadre institutionnel relatif à l'environnement et aux ressources naturelles obéit à la logique d'une approche multisectorielle, régionale et décentralisée. Ainsi conçu, ce contexte justifie l'implication de plusieurs acteurs dont les interventions thématiques et stratégiques sont coordonnées par le Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature (MINEP). Sur le plan structurel et fonctionnel, ce cadre s'articule sur trois (3) types d'institutions ou types d'acteurs institutionnels dont le mandat et les compétences portent respectivement sur :

- la coordination ;
 - o à travers la Commission Nationale Consultative de l'Environnement et du Développement Durable (CNCEDD), le Comité Interministériel de l'Environnement, les Comités régionaux de l'Environnement, le Comité National sur la Lutte contre la Désertification et le Comité Interprovincial sur la Lutte contre la Sécheresse,
- la mise en œuvre ;
 - o par le biais des points focaux des Conventions sur l'Environnement, l'ensemble des ministères sectoriels partenaires dont les activités et programmes concourent à la conservation des ressources naturelles et de l'environnement parmi lesquels :

¹ La source des données se réfère à la troisième enquête camerounaise auprès des ménages (ECAM3). Le document, intitulé tendances, profil et déterminants de la pauvreté au Cameroun entre 2001 et 2007, a été diffusé en juin 2008

² Zone soudano-sahélienne : Régions du Nord et Extrême Nord - Zone Hautes savanes guinéennes : Régions Adamaoua et Départements du Mbam et Djérem - Zone Hauts plateaux de l'Ouest : Régions Ouest et Nord-Ouest - Zone Forêts Humides à pluviométrie monomodale ou côte maritime : Régions Littorale et Sud-ouest. Zone forêts à pluviométrie bimodale ou forêts tropicale : Régions Centre, Sud et Est.

³ Le Plan d'Action National sur la Lutte contre la Désertification (PAN/LCD) a été élaboré par le Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature, avec l'appui financier et technique du PNUD, de 2006 à 2007. Son contenu est le résultat d'un large consensus basé sur des concertations régionales à la base.

MINADER, MINEPIA, MINFOF, MINTOUR, MINEE, MINTP, MINRESI, MINJEUN, MINPROFF, MINSUP, MINEDUB, MINESEC, MINDUH, MINT, MINIMIDT...

- en impliquant les institutions paraétatiques, les collectivités territoriales décentralisées, le secteur privé, la société civile et les projets/programmes dont les interventions contribuent à la préservation et à la valorisation de l'environnement et des ressources naturelles
- l'appui pour faciliter la mobilisation des ressources financières et techniques ;
 - en faisant référence aux Fonds National de l'Environnement et du Développement Durable (FONEDD), aux Fonds Spéciaux des ministères partenaires et en particulier au Fond Spécial de Développement des Forêts, au Fond Spécial de la Protection de la Faune, au Fond pour l'Energie Rurale (FER), aux ressources financières des partenaires au développement par le biais des projets/programmes qu'ils financent et aux fonds des collectivités décentralisées.

Le cadre réglementaire relatif à l'environnement et aux ressources naturelles se trouve régi par les instruments majeurs suivants :

- La loi forestière de 1994 portant sur le Régime des Forêts, de la Faune et de la Pêche ;
- La loi-cadre n°96/12 de 1996 sur la gestion de l'Environnement qui fixe le cadre global pour le contrôle de la qualité environnementale ;
- La loi régissant le Régime de l'Eau de 1998 qui intègre également les aspects liés à la gestion durable des sols ;
- Le code minier de 2004 qui reprend les mesures liées à l'exploitation minière ;
- La loi des finances que l'Assemblée Nationale vote chaque année pour fixer le niveau et la répartition des ressources financières et les recettes budgétaires attendues par l'Etat de chaque secteur ;
- L'ordonnance relative au régime foncier n°74-1 du 6 juillet 1974 qui régit les dispositions d'allocation des terres.

D'après les études antérieures⁴, il ressort que la mise en œuvre du cadre réglementaire et légal rencontre de réelles difficultés. D'une part cela tient en réalité au fait de l'insuffisance des textes d'application. D'autre part, bien qu'incomplet ce corps de textes ne fait pas suffisamment l'objet d'une appropriation adéquate par les principaux acteurs institutionnels et par le grand public. Cette situation empêche d'une certaine manière tout aussi bien la maîtrise du niveau de pression sur les ressources de l'environnement, que la capitalisation des opportunités de l'application effective du cadre réglementaire dans le domaine du développement durable, traduit par exemple par la faiblesse des dispositions de la fiscalité environnementale pour maintenir et tirer avantage des services environnementaux.

Les conclusions du rapport d'étape sur la mise en œuvre du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté⁵ (axe 4 du DSRP) reprises dans l'Analyse Pays des Défis de développement au Cameroun, au titre du Bilan Commun du Système des Nations Unies (CCA)⁶, révèlent que les problèmes liés à la gestion non adaptée des ressources naturelles, de la diversité biologique et des écosystèmes, constituent un frein à la réalisation des OMD. Le rapport de progrès sur la mise en œuvre des OMD élaboré en 2003 avec l'appui du PNUD indiquait déjà par ailleurs que la gestion durable de l'environnement constitue un préalable pour s'attaquer aux principales causes de la pauvreté. Le DSRP énonce les autres domaines corollaires à l'environnement qui contribuent à la mise en œuvre durable et effective des conditions de vie des populations, il s'agit de :

⁴ Rapport d'étude sur l'élaboration d'un code sur l'environnement (PNUD, 2006). Rapport d'étude sur la méthodologie d'actualisation/révision du PNGE (PNUD, 2006)

⁵ Ce rapport a été élaboré par le Comité Technique de Suivi et d'Evaluation (CTSE) des activités de mise en œuvre du DSRP, pendant la allant de janvier 2004 à mars 2005. Le document a été approuvé en septembre 2005.

⁶ Ce document élaboré en 2006, est le fruit du travail commun des Agences du Système des Nations Unies (SNU) avec la participation du Gouvernement du Cameroun. Il présente l'analyse des principaux défis de développement du pays, et se veut une référence pour ces agences dans la conception leurs programmes d'intervention pour la période 2008-2012.

- la consolidation de la sécurité alimentaire ;
- la diminution des coûts des inputs et du matériel agricole ;
- la facilité d'accès équitable aux financements des microprogrammes agricoles et pastoraux ;
- la promotion du tourisme et le désenclavement des régions ;
- l'amélioration des infrastructures de télécommunication ;
- la promotion de l'accès équitable et de la qualité de l'éducation et de la santé.

D'un point de vue général, en dépit des objectifs pertinents du DSRP et de quelques progrès focalisés sur le développement des services à enjeux majeurs (infrastructures, santé, éducation...), et au regard des résultats relativement limités en matière de gestion de l'environnement, domaine dont l'importance est souvent minorée à tort par rapport aux aspects économiques du développement, il convient de reconnaître et d'attirer l'attention sur le fait que :

- la gestion anarchique des ressources environnementales et des écosystèmes perdure ;
- la promotion de la gestion rationnelle des ressources énergétiques demeure insuffisante, malgré l'existence du Plan d'Action Energie pour la Réduction de la Pauvreté (PANERP) ;
- la faiblesse de l'implication du secteur privé et de la société civile pour soutenir un processus durable de valorisation et de diversification de l'exploitation industrielle des ressources naturelles et de la diversité biologique, reste une réalité ;
- la sous-exploitation des dispositions technologiques, techniques et des mécanismes financiers nationaux et internationaux de financement⁷ pour promouvoir la conservation des ressources naturelles est manifeste ;
- les menaces sur l'environnement se renforcent au détriment de la santé humaine, de la disponibilité en eau potable et de sols fertiles et d'un écosystème urbain de qualité ;
- la faiblesse des capacités institutionnelles, de coordination environnementale, et comme indiqué plus haut, l'absence d'un cadre réglementaire et légal complet associé à des dispositions non adaptées pour son application et capitalisation effectives demeurent une réalité.

De manière spécifique, les initiatives développées durant ces dernières années commencent à produire des résultats notamment d'une part au niveau de la mise en place et de l'application des réformes du secteur Environnement-Forêt⁸, et d'autre part, à travers la finalisation et le début de mise en œuvre du cadre de stratégies/politiques environnementales. Cela s'illustre par :

- la prise de conscience des acteurs et leur soutien, suscités par la transparence, l'information et la participation publique, et une collaboration institutionnalisée entre l'administration forestière et la société civile améliorée par le biais de la gouvernance et de la transparence ;
- la contribution du début du zonage forestier de la partie sud du Cameroun au début de l'amélioration de l'efficacité de la gestion foncière ;
- l'accord plus réglementé et plus transparent des titres d'exploitation forestière et une application renforcée des plans d'aménagement forestier (concessions et forêts communautaires). Plus de 60% des forêts, sont soit affectées à la conservation de la diversité biologique, soit régies par un plan d'aménagement forestier, soit considérées comme des forêts communautaires/communales. Le Cameroun a placé 30% de sa superficie sous protection, soit l'une des plus grandes proportions au monde en la matière. ;

⁷ Ce constat s'applique à la capitalisation de la Convention Cadre des Nations Unies, sur les Changements Climatiques, sur la Désertification et la Diversité Biologique. Le protocole de Kyoto n'a pas encore été suffisamment exploité par le Gouvernement. Un seul projet du Cameroun est actuellement approuvé au titre du mécanisme de Développement propre sur un total de plus de 2000 projets approuvés à l'échelle mondiale.

⁸ Les renseignements sur le secteur forêt sont tirés du document du Département du Développement Durable, Division de l'Environnement et des ressources naturelles, Région Afrique de la Banque Mondiale intitulée « Forêt Tropicales Humides du Cameroun - Une décennie de réformes », diffusée en mai 2008. Celles qui informent sur les résultats obtenus dans le domaine de l'environnement sont tirées du Projet de descriptif de programme de pays pour le Cameroun (2008-2012), du Programme des Nations Unies pour le Développement.

- une industrie forestière restructurée avec des pratiques de gestion améliorée et internationalement reconnues, et une reconnaissance croissante des droits coutumiers et de la contribution des forêts au bien être des populations⁹ ;
- l'amélioration du cadre des politiques, stratégies et outils de planification en matière d'environnement à travers le renforcement du dialogue et de la concertation avec les acteurs pour asseoir les processus sous jacents dans les domaines de l'énergie pour la réduction de la pauvreté, de l'eau et des sols, de la désertification, de la gestion des risques industriels et de la mise en place d'un cadre de données désagrégées pour la gestion des déchets industriels ;
- le développement de capacités nationales pour la mise en oeuvre du suivi des recommandations des grandes conférences, en particulier sur les Changements Climatiques, la Désertification et la Diversité Biologique ;
- la réalisation stratégique de microprojets à la base sur des sites de référence dans le cadre de partenariats avec des acteurs au développement dans les domaines de la lutte contre la désertification, des services énergétiques durables, de la conservation des Eaux et des Sols, de la diversité biologique en zone de mangroves.,

En faisant référence aux constats critiques établis au sujet de la dégradation des ressources naturelles et de l'impact de cette dégradation sur le développement, **il demeure tout de même vrai** que cette situation appelle une action urgente et réfléchie. Les données et renseignements au niveau national¹⁰ en faveur de l'urgence d'agir se réfèrent le plus souvent au fait que :

- les bénéfices économiques, culturels...des zones boisées qui représentent 60% de la superficie du Cameroun n'empêchent pas la réduction annuelle du couvert forestier qui se poursuit et se situe autour de 0,6% par an, soit 20 000 ha/an (FAO, 2005)¹¹. Le rythme de désertification dans les zones les plus exposées, contribue à la dégradation continue des eaux et des sols ;
- Les écosystèmes marins et côtiers considérés parmi les plus productifs continuent d'être menacés par la pression humaine, pourtant d'après les données de la FAO, pas moins de 20% de la population humaine subsistent grâce aux ressources des écosystèmes marins et côtiers ;
- Près de 50% de la dégradation des sols sont directement liés au surpâturage, environ 24% à des activités de production, 14% environ à l'élimination de la végétation et 13 % environ à la surexploitation des sols. Pourtant les activités agro-sylvo-pastorales respectueuses de l'environnement tiennent un rôle économique reconnu qui implique en moyenne 70% de la population ;
- La production moyenne de déchets pour Yaoundé et Douala est de 0,8 kg/habitant/jour et de 0,4 kg/habitant/jour pour les villes secondaires en tenant compte du volume des déchets liés à la pollution industrielle et artisanale. Ainsi, la protection de l'environnement urbain constitue une priorité compte tenu des effets néfastes sur les services environnementaux et sur la santé des populations humaines, en particulier sur celles des couches sociales les plus pauvres. L'absence d'un cadre réglementaire complet et la faiblesse de l'application effective de ce cadre compliquent davantage la situation et révèlent des capacités nationales encore insuffisantes.

Ces éléments sont au cœur de la problématique du programme d'appui du PNUD au Gouvernement dans le domaine de l'environnement et des ressources naturelles. En d'autres termes,

⁹ Les communautés bénéficient-elles effectivement de la fiscalité forestière ? D'après le rapport de la Banque Mondiale sus mentionné, diffusé en 2008, depuis 2000, environ 12 millions de USD ont été transférés annuellement à une population de 3.2 millions de personnes représentées par 56 communes. Cette source autorisée mentionne que l'audit réalisé en 2004 a indiqué que sur un montant de USD 53 millions de recettes fiscales transférées au niveau local pendant cinq (5) ans, la majeure partie (plus de 65% des budgets d'investissements et de fonctionnement) a été affecté à l'amélioration des infrastructures et aux activités des communes.

¹⁰ Il est tant aussi bien vrai que sans l'existence de données crédibles pour qualifier la dynamique de l'environnement et des ressources naturelles sous l'effet des pressions diverses à l'exemple des Changements Climatiques, la marge de manœuvre pour concevoir des interventions adéquates reste bien faible. C'est ce qui souligne entre autre, l'importance de constituer un système opérationnel de collecte, de traitement, d'analyse et d'interprétation performant de données environnementales. C'est du reste l'un des objectifs au cœur de ce programme de référence 2009-2012.

¹¹ La situation des Forêts dans le Monde indique ce taux de déforestation qui est repris par l'Étude Prospective du Secteur Forestier en Afrique (FOSA) sur le Cameroun, à l'horizon 2020.

la conception des interventions programmées s'inspire pour une large part des renseignements tirés de l'analyse du contexte. La situation de référence actuelle justifie que l'objet du programme se concentre sur la mise en place d'un processus de renforcement des capacités nationales¹² destiné à améliorer le contrôle, la valorisation et la conservation de la qualité des services de l'environnement. A cette fin, il est nécessaire d'aligner les capacités des acteurs institutionnels cibles par rapport aux standards techniques et aux pratiques de référence pour qu'ils s'approprient la chaîne des compétences requises. Au-delà, du double intérêt pratique et humain, la valeur de ce programme repose sur des activités configurées pour permettre aux pauvres et notamment aux femmes et autres couches sociales défavorisées de faire usage de leur capital nature considéré comme source durable de création de richesses. Les résultats de ce programme peuvent également servir comme avenues d'insertion des pauvres dans l'économie nationale et l'économie mondiale. De par son fondement, ce programme fournit aux décideurs des éléments de support d'aide à la décision et de responsabilisation politique.

Le contenu de ce programme offre une plate forme pour la mise en place de synergies destinées à faciliter l'intégration du genre¹³ et du VIH pour qu'en tant que substrat sur lequel reposent les moyens d'existence du monde rural¹⁴, et surtout par rapport aux pauvres, l'environnement et ses services conservent les prérogatives qui le placent en amont des progrès réel vers la santé, la nutrition, l'assainissement et vers la réalisation des cibles des OMD.

II. STRATEGIE ET OBJECTIFS DU PROGRAMME

Faisant fond sur les défis du DSRP (axe 4) qui se rapportent à l'OMD7 intitulé « Assurer un environnement durable » ce programme est l'expression de la contribution de l'UNDAF 2008-2012 et du CPAP 2008-2012. Il s'aligne de fait **aux priorités et buts nationaux** dans le domaine de l'environnement. En d'autres termes, ce programme essentiellement basé sur un **processus de renforcement des capacités nationales** vise la mise en place de conditions durables pour garantir *l'intégrité environnementale pour un développement durable*.

Sur la base du mandat du PNUD et du CPAP 2008-2012 l'effet direct recherché par les produits de ce programme s'énonce par « *d'ici 2012, le cadre légal et réglementaire est clairement défini, les structures et mécanismes institutionnels de mise en œuvre sont opérationnels et contribuent à la valorisation durable des biens et services environnementaux et à la sécurisation de la production et de la consommation durable* ».

Dans un cadre plus fédérateur, il convient de relever que les OMD – Réduire la pauvreté et la faim, Améliorer l'accès à l'eau et à l'assainissement, Réduire les maladies – ne seront pas atteints sans une attention plus grande accordée à la gestion durable de l'environnement.

A cet effet, pour atteindre les objectifs du programme, les interventions étalées sur la période 2009-2012, s'appuient sur quatre effets programme qui s'articulent sur :

1. **L'amélioration des capacités des institutions gouvernementales et d'autres acteurs déterminants en matière de collecte et d'exploitation d'informations/données environnementales – Contribution à la mise en place d'un Observatoire sur les Changements Climatiques (Activity 1)**

¹² Le PNUD définit le renforcement des capacités comme le processus par lequel, particuliers, organisation et sociétés acquièrent, accroissent et entretiennent les aptitudes requises pour fixer leurs propres objectifs de développement et pour les atteindre. Il s'agit des phases suivantes : Réunir les partenaires et forger un consensus (étapes 1), Evaluer les capacités existantes et les besoins de capacités (Etape 2), Formuler les stratégies de renforcement des capacités (Etape 3), Appliquer les stratégies de renforcement des capacités (Étapes 4) et suivre et évaluer les stratégies de renforcement des capacités (Étapes 5).

¹³ Notamment, les conclusions de divers documents sur le genre sont prises en compte, notamment, celles du rapport de Gender Water for Alliance (GWA), dont la version provisoire de décembre 2008, du rapport sur l'évaluation des coûts et l'estimation des besoins de financement pour l'atteinte des OMD relatifs à la thématique genre diffusé en avril 2008, du rapport d'évaluation de la mise en œuvre du genre élaboré par le Groupe de Travail sur l'égalité du Genre (GTEC) et produit en août 2007.

¹⁴ En Afrique, plus de sept (7) pauvres sur dix (10) vivent en milieu rural, la plupart étant engagés dans des activités dépendantes des ressources, telles que les activités fermières à petite échelle, la production animale, la pêche, la chasse, les activités minières artisanales et la coupe du bois (Guide de lecture Ressources Mondiales, Richesses des pauvres, Gérer les écosystèmes pour combattre la pauvreté, UNDP, UNEP, World Bank, WRI, 2005).

Rendre la gouvernance plus favorable aux pauvres pour la gestion de l'environnement signifie qu'au niveau national, les acquis techniques et technologiques récents dans le domaine de la collecte, de l'analyse, du traitement, de l'interprétation et de la gestion des données/informations environnementales désagrégées sont progressivement maîtrisés et exploités. L'appropriation de ces compétences, de ces connaissances et de ce savoir autorise une meilleure appréhension, conceptualisation et gestion de la dynamique des ressources environnementales sur la base des données désagrégées actualisées et adéquates, pour faire des estimations des niveaux différentiels de pressions d'origine diverses sur l'état des ressources de l'environnement. Ces progrès améliorent la compréhension de la réalité des processus d'interactions complexes entre les problèmes d'environnement et de développement durable en fournissant des estimations réalistes de valeurs actuelles et futures des services environnementaux. A cet égard, l'effet des Changements Climatiques sur les différents types d'écosystèmes et les composantes de l'environnement, y compris sur l'homme, illustrent parfaitement ce propos. *En rapport avec la mise en place d'un Observatoire sur les Changements Climatiques en cours, la contribution du programme portera sur l'établissement des capacités nationales visant à assurer et à améliorer l'accès à l'information et à la connaissance aux fins de la gestion durable des ressources environnementales. C'est à cette enseigne que les actions de ce programme visent :*

En 2009 (1) l'évaluation des capacités existantes et des besoins de capacités en matière de collecte et d'exploitation des données/informations environnementales désagrégées; (2) la formulation d'une stratégie de renforcement des capacités; (3) la mise en œuvre de cette stratégie à travers une étude sur l'identification du type de données désagrégées à collecter pour l'établissement d'une base de données; (4) une étude sur la conception de propositions en terme de systèmes/techniques et de technologies pour l'implantation et la gestion de la base de données environnementales; (5) une étude sur l'élaboration de directives pour une méthodologie de collecte de données/information environnementale; (6) l'organisation d'un atelier pour la validation des résultats de(s) l'étude(s) sus mentionnée(s); (7) l'organisation d'un atelier de renforcement des capacités des acteurs clés sur la maîtrise des directives relative à la méthodologie de collecte des données...

En 2010 (8) l'identification et la formation des experts sur les technologies, l'exploitation de réseaux, les instruments de communication aux fins de la gestion d'un système de base de données environnementales thématiques normalisées et contextualisées; (9) l'élaboration participative et la validation d'un Plan d'action pour la collecte de données environnementales thématiques en prenant en compte les questions sur les Changements Climatiques; (10) l'organisation d'au moins quatre missions de collecte de données thématiques environnementales dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'Action en intégrant la question sur les Changements Climatiques; (11) la création de manière participative d'un cadre d'évaluation environnementale intégrée en mettant l'accent sur les systèmes/techniques, la méthodologie et la technologie appropriée afin de faciliter entre autres, l'établissement de rapports au niveau national sur l'état de l'environnement. Cela se fera à travers :

- une étude sur la méthodologie et les directives pour la production d'un rapport national sur l'état de l'environnement,
- l'identification d'experts et de personnes ressources pour la conduite du processus d'élaboration d'un rapport sur l'état de l'environnement,
- l'organisation d'un atelier sur le renforcement des capacités des experts clés pour conduire le processus de production d'un rapport sur l'état de l'environnement,
- l'élaboration participative d'un Plan d'Action pour la conduite du processus d'établissement d'un rapport national sur l'état de l'environnement,
- l'organisation d'un atelier national pour le lancement du processus d'élaboration d'un rapport national sur l'état de l'environnement en exploitant les données environnementales thématiques disponibles;

En 2011 (12) la production d'indicateurs référés aux OMD pour faciliter l'intégration des indicateurs relatifs aux liens entre pauvreté et environnement dans les systèmes nationaux de suivi quantitatifs et qualitatifs du développement national, à travers l'organisation d'un atelier technique pour le renforcement des capacités d'experts en matière d'intégration, d'analyse et d'interprétation des données concernant les problèmes d'environnement en relation avec les dispositions à prendre pour l'établissement d'un rapport national sur l'état de l'environnement ; (13) une étude pour l'élaboration d'une politique délibérée d'obtention et d'utilisation d'informations/données environnementales de qualité à tous les niveaux de la gestion de l'environnement ou de la prise de décision en tant que partie intégrante d'une culture d'entreprise (en vue d'ajuster les directives établies en 2009) ; (14) l'organisation d'un atelier de validation des résultats de l'étude sur l'élaboration d'une politique délibérée d'obtention et d'utilisation d'informations/données environnementales de qualité à tous les niveaux de la gestion de l'environnement ou de la prise de décision en tant que partie intégrante d'une culture d'entreprise (en vue d'ajuster les directives établies en 2009) ; (15) la mise en place d'une base de données/informations environnementales (système, matériel et technologie) ; (16)) le renforcement des capacités des acteurs clés pour la gestion et la valorisation d'une base de données/informations environnementales ; (17) la réalisation d'au moins deux missions complémentaires de collecte de données thématiques environnementales pour enrichir la base de données et faciliter le processus d'élaboration d'un rapport national sur l'état de l'environnement ; (18) la création d'un site Web pour le partage et la diffusion des données/informations environnementales pour accroître la visibilité du processus de gestion et d'exploitation, et l'établissement de rapports sur l'état de l'environnement ; (19) l'organisation d'un atelier pour la validation du rapport national sur l'état de l'environnement ; (20) la production et diffusion du rapport national sur l'état de l'environnement auprès des acteurs clés ; (21) l'amélioration de la coordination interministérielle pour la maîtrise des systèmes/techniques et des technologies ;

En 2012 (22) une étude pour faire le point sur l'exploitation par les acteurs institutionnels du système/base de données/informations environnementales ; (23) l'organisation d'un forum pour capitaliser la mise en place d'un système/base de données/informations de l'environnement accompagnée d'un cadre de politique et de procédure afin que l'ensemble contribue au développement ; (24) une étude pour faire le point sur le processus d'élaboration du rapport national sur l'état de l'environnement afin de dégager des perspectives pour améliorer ce processus et capitaliser l'exploitation de ce document considéré comme un outil d'aide à la décision permettant également d'accéder aux opportunités pour capitaliser les services environnementaux destinés à réaliser le développement durable, réduire la pauvreté et contribuer à la réalisation des OMD ; (25) l'organisation d'un atelier pour la validation du rapport national faisant le point sur le processus d'élaboration du rapport national sur l'état de l'environnement, afin de dégager des perspectives pour améliorer ce processus et capitaliser l'exploitation de ce document, et lancer les activités pour la production du second rapport national ; (26) l'évaluation de la stratégie de renforcement des capacités dans le domaine de la collecte et de l'exploitation de l'information environnementale.

- **Partenariats** : Le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) représente un partenaire prioritaire dans cette démarche qu'il a initié à travers le renforcement des capacités du MINEP pour participer au Réseau Africain d'Information sur l'Environnement (RAIE). La FAO, le CIFOR, le WWF, l'UICN, le Global Water Partnership (GWP), le PSFE (composante1) et les autres partenaires dont le mandat se rattache à ce domaine, seront également impliqués d'autant plus qu'ils gèrent une base d'information environnementale très informative au niveau national, régional et international. L'implication de l'institut National sur la Statistique (INS), le MINESUP, le MINRESI sera recherchée.

- **2. La création de capacités nationales pour l'application du cadre légal et réglementaire sur l'environnement et les ressources naturelles - Contribution à la consolidation d'une fiscalité environnementale pour le développement durable et la conservation (Activity 2);**

Une réglementation environnementale en faveur des pauvres nécessite des réformes politiques. Responsabiliser les pauvres avec des droits sur les ressources naturelles et sur les services environnementaux peut leur permettre de mieux gérer les écosystèmes et accroître de manière significative leurs revenus tirés de la gestion de l'environnement. Cela suggère d'apporter des réponses aux questions de droits et d'accès à l'information et à la prise de décision, de représentation adéquate, d'équité dans le partage des coûts et des bénéfices liés à la gestion des ressources naturelles, et de transparence institutionnelle. L'idée est de clarifier et d'harmoniser les responsabilités au niveau de la chaîne de contrôle de la qualité de l'environnement, pour optimiser les opérations de contrôle et leurs effets sur le développement et la conservation. La contribution du programme dans ce domaine se ramène à ;

En 2009 (1) l'évaluation des capacités existantes et des besoins de capacités pour la production et l'application d'une loi-cadre actualisée et d'un code sur l'environnement ; (2) la formulation d'une stratégie de renforcement des capacités dans ce domaine en insistant sur la conception de facilités de mise en œuvre qui garantissent l'appropriation et l'application effective d'un cadre réglementaire environnemental actualisé ; (3) la mise en œuvre de cette stratégie de renforcement des capacités se fera à travers une série d'actions dont, une étude pour la révision de la loi-cadre sur l'environnement accompagnée de la finalisation de l'ensemble complet des textes d'application en veillant à leur compatibilité avec les normes internationales ; (4) une étude des textes et directives pour améliorer la fiscalité environnementale en prenant comme thématique pilote les Aires protégées et les déchets en milieu urbain. Les propositions sur la fiscalité environnementale permettront de reconfigurer son cadre opérationnel ; (5) Une étude pour la finalisation d'un code sur l'environnement ; (6) Trois sessions de validation organisées respectivement pour la validation d'une loi-cadre sur l'environnement actualisée, du code sur l'environnement et des textes d'applications, et notamment ceux relatifs à la fiscalité environnementale ;

En 2010 (7) l'élaboration d'un corps de directives pour l'usage et le respect du cadre réglementaire et légal environnemental finalisé et la mise en place d'un mécanisme de suivi/évaluation de l'application de ces directives ; (8) la reproduction et la diffusion de la loi-cadre actualisée et du code sur l'environnement, y compris les textes d'application, y inclus ceux relatifs à la fiscalité environnementale, auprès des acteurs clés, notamment auprès d'au moins 200 sociétés privées, et de 5000 acteurs ; (8) la formation des acteurs clés à travers des ateliers et principalement, à l'endroit des entités institutionnelles en amont (entités en charge du contrôle) et en aval (entités en charge du respect) ; (9) la mise en œuvre de la stratégie de renforcement des capacités en matière d'application du cadre légal et réglementaire environnemental , à travers

- l'organisation d'une session d'information, de sensibilisation et d'éducation des experts du contrôle de la qualité environnementale pour faciliter la maîtrise de la loi-cadre actualisée et du code sur l'environnement,

- l'organisation de 2 sessions d'information, de sensibilisation et d'éducation des acteurs, en particulier du secteur privé pour l'appropriation de la loi-cadre actualisée et du code sur l'environnement ,

- l'organisation de 2 sessions d'information, de sensibilisation et d'éducation des acteurs clés, en particulier le secteur privé pour l'appropriation des dispositions pour l'application de la fiscalité environnementale ;

En 2011 (10) la création d'un site Web pour faciliter la diffusion de la loi-cadre actualisée et du code sur l'environnement accompagnés des dispositions relatives à leur application, en particulier pour la fiscalité environnementale ; (11) un appui technique au suivi de quatre

missions de contrôle par trimestre, de l'application de la loi-cadre actualisée et du code sur l'environnement, et en particulier de la fiscalité environnementale ; (12) l'organisation d'un Forum d'échanges avec le secteur privé et les autres acteurs pour améliorer la compréhension et l'application de la loi-cadre actualisée et du code sur l'environnement, y inclus la fiscalité environnementale ;

En 2012 (13) une étude pour faire le point sur l'exploitation et l'application de la loi-cadre actualisée et du code sur l'environnement, et en particulier l'application de la fiscalité environnementale (Aires protégées et déchets en milieu urbain) ; (14) l'organisation éventuelle d'un atelier de validation du rapport de cette étude ; (15) une étude pour évaluer la stratégie de renforcement des capacités pour l'application effective et intégrée du cadre réglementaire et légal environnemental ; (15) l'élaboration d'un guide sur les bonnes pratiques pour l'application effective et intégrée du cadre légal et réglementaire environnemental, y inclus la fiscalité environnementale ; (17) la production et diffusion de ce guide.

En rappel, les nouvelles dispositions de la fiscalité environnementale doivent permettre aux pauvres de faire usage de leur capital nature. Mais en même temps, et surtout de définir une facilité pour la génération durable de ressources financières. En bout de chaîne, l'allocation et l'utilisation des recettes générées par la fiscalité environnementale doivent constituer un appui pour la conservation et le développement, mais également bâtir le support de la responsabilité politique concernant l'avenir de l'environnement¹⁵ dans un contexte de pauvreté.

- **Partenariats** : Les instances institutionnelles clés présentant une expérience antérieure dans la mise en place d'un cadre légal et réglementaire environnemental et notamment dans le domaine de la fiscalité seront largement impliquées. Il s'agit notamment du MINEP, MINFOF, MINEFI, MINEPAT, MINJUSTICE...Le programme régional TRIDOM¹⁶ contribuera au niveau technique et avec les ressources financières du PNUD/FEM) à explorer des possibilités de financement d'actions récurrentes de conservation en faveur des Aires Protégées à travers la fiscalité environnementale (Etudes sur la situation de référence et l'amélioration des dispositions en matière fiscalité environnementale). Le PSFE à la travers la composante 1 constituera également un partenaire de choix.

- **3. La mise en œuvre effective et intégrée des outils de planification environnementale pour capitaliser les services des écosystèmes et de l'environnement (Activity 3) ;**

Une décentralisation favorable aux pauvres s'appuie sur la gestion des ressources à la base par les communautés elles-mêmes. En considérant « l'approche écosystème » dont la pertinence est largement reconnue par les scientifiques et les partenaires au développement, les pratiques de gestion saine qui respectent et préservent les principes de fonctionnement et la dynamique des écosystèmes sont nécessaires pour donner un sens réels et des orientations concrètes pour l'exploitation rationnelle et équitable des services de l'environnement, En prenant le PNGE II actualisé comme cadre de référence de planification environnementale « l'approche écosystème » sera préférentiellement adoptée pour guider la méthodologie de mise en place des initiatives à la base. L'idée est d'intégrer de manière harmonieuse dans les principes de gestion

¹⁵ Cette approche repose sur l'argument selon le quel, une gestion prudente des services de l'environnement, soutenue par une gouvernance favorable aux pauvres, peut réduire la pauvreté. La recherche d'une synergie entre les mécanismes sur lesquels s'appuie la gestion des services de l'environnement et des ressources naturelles et ceux de la bonne gouvernance, est également nécessaire pour l'atteinte des OMD. (Guide de lecture Ressources Mondiales, Richesses des pauvres, Gérer les écosystèmes pour combattre la pauvreté, UNDP, UNEP, World Bank, WRI, 2005).

¹⁶ Le projet régional Gabon, Congo, Cameroun sur la conservation de la biodiversité transfrontalière dans l'interzone entre les aires de conservation de Minkébé (Gabon), Odzala (Congo) et Dja (Cameroun) comporte une composante qui vise la mise en place d'un mécanisme de financement durable, entre autre à travers le renforcement des bénéfices tirés de l'utilisation des ressources naturelles, pour renforcer la conservation des aires protégées indiquées. Le projet a une durée de 7 ans.

les normes dérivant de pratiques centrées sur un usage durable et équitable. En s'appuyant sur cette logique les interventions du programme se focaliseront sur :

En 2009 (1) la finalisation et la diffusion du PNGE II accompagnées de la mise en place d'un cadre opérationnel pour initier sa mise en œuvre ; (2) une étude indépendante (Outcome Evaluation) sur l'impact du corps des produits majeurs issus de l'appui du PNUD au Gouvernement du Cameroun dans le domaine de l'environnement et des ressources naturelles au cours de la période 2003-2007 (Cycle de Coopération Passée) ; (3) sur cette base conduire une évaluation des capacités et des besoins de capacités en matière de renforcement des capacités pour la mise en place de microprogrammes pour l'utilisation effective et intégrée des outils de planification environnementale. Cette investigation concernera trois domaines thématiques du PNUD¹⁷. Il s'agit de l'accès aux services énergétiques (PANERP), la lutte contre la désertification (PAN/LCD) et la gestion de la diversité biologique (Stratégie Nationale sur la Diversité Biologique). Pour capitaliser l'expérience et les bonnes pratiques des interventions à la base du cycle de coopération écoulée, il sera question de ; (4) formuler une stratégie de renforcement des capacités basée sur les résultats de l'étude sus indiquée et d'identifier les axes d'interventions prioritaires ; (5) procéder à la mise en œuvre de cette stratégie à travers, la consolidation d'une base de données sur les microprogrammes en prenant en compte le genre ; (6) la production et la diffusion d'un Guide (Kit) sur les bonnes pratiques relatives aux microprogrammes (Knowledge Management - Best Practices) en exploitant l'ensemble de l'expérience antérieure sur la gestion de l'environnement à la base ; (7) développer et mettre en place un mécanisme de sélection et de démarrage et de suivi/évaluation adapté des interventions communautaires futures (moins 15 communautés par an seront retenus) ; (8) Etablir des protocoles d'accord avec les acteurs institutionnels identifiés qui précisent les conditions pour le démarrage, les mécanismes de suivi/évaluation et la clôture des activités ; (9) s'agissant de l'accès aux services énergétiques, le Fonds de l'Énergie Rurale (FER) sera sollicité pour accéder aux ressources financières nécessaires pour le développement de microprojets dont les usages finaux des services énergétiques et de leur valeur ajoutée contribueront à apporter des solutions de développement à l'échelle rurale, notamment aux problèmes relatifs à la santé, l'éducation, au développement rural, aux Petites et Moyenne Entreprises (PME)... ; (10) Les prérogatives du PAN/LCD et son cadre d'action de même que celles de la Stratégie Nationale sur la Diversité Biologique offriront des indicateurs pour le choix de microprojets pilote porteurs et à impact qui seront soutenus par les communautés elles-mêmes ;

En 2010 et 2011 (11) élaborer, faire adopter et diffuser une stratégie de sensibilisation, d'information et d'éducation environnementale pour assurer une surface de dialogue constructif avec les acteurs pour leur prise de conscience par rapports aux valeurs et aux avantages procurés par les services environnementaux ; (12) organiser un Forum pour l'appropriation par les acteurs clés de la stratégie nationale d'information, de sensibilisation et d'éducation environnementale en vue de mettre en place une plate forme de suivi/évaluation référée à des indicateurs et des responsabilités ; (13) de manière spécifique, le programme développera les capacités des femmes en matière de gestion de microprojets et de leadership ; (14) dans tous les cas l'efficacité des actions sera d'autant plus grande que l'approche écosystème centrée sur les hommes prendra en premier lieu en compte le Genre et le VIH, tout aussi bien que les écosystèmes dans une optique de durabilité ; (15) deux missions de suivi des initiatives à la base organisées respectivement en début et en fin de chaque année - Régions Nord et Extrême-Nord, et Régions Ouest et Nord Ouest, pour apprécier le suivi du processus de développement des bonnes pratiques ; (16) sélectionner en moyenne 20 microprojets/an, et procéder au lancement de leurs activités sur le terrain ; (17) organiser deux ateliers au niveau régional, et un atelier au niveau national sur le partage d'expériences en terme de bonnes pratiques à fort potentiel de réplication

¹⁷ Au cours du cycle de coopération passée (2003-2007), le sous programme du PNUD administré par le MINEP « Appui à la Protection et à la Régénération de l'Environnement et des Ressources Naturelles » a conduit des concertations élargies auprès d'acteurs, qui ont conduit à l'élaboration/diffusion du PANERP et du PAN/LCD. Le processus d'actualisation la Stratégie Nationale sur la Diversité a été initié dans ce cadre. Ces instruments de planification ont été largement utilisés lors de l'actualisation du PNGE.

(accès aux services énergétiques, lutte contre la désertification, et gestion prudente de la diversité biologique). La capitalisation ou la création de réseaux renforcera la collaboration et d'appui au développement des bonnes pratiques ;

En 2012 (18) réaliser une étude pour apprécier le niveau de diffusion des différents outils sectoriels de planification (PAN/LCD, PNANERP, PNGE II...), et estimer par la même occasion, le nombre d'acteurs sensibilisés et engagés dans leur mise en œuvre en considérant l'horizon 2015 des OMD ; (19) organiser un Forum pour l'évaluation de la mise en œuvre de la stratégie nationale d'information, de sensibilisation et d'éducation environnementale ; (20) élaborer un rapport faisant le point sur le nombre d'initiatives, leur impact sur les communautés et l'état de l'environnement et les opportunités de capitalisation des bonnes pratiques ; (21) organisation d'un atelier national pour apprécier l'exploitation des perspectives des résultats en terme d'expansion/réplication en faisant référence aux bonnes pratiques à valeur ajoutée pour la réalisation des OMD ; (22) évaluer la stratégie sur le renforcement des capacités pour la mise en œuvre effective et intégrée des outils de planification environnementale à travers des microprojet.

Partenariats : Le Mécanisme Mondial (MM) constituera un partenaire de choix pour les interventions du programme en matière de lutte contre la désertification. L'Agence d'Electrification Rurale (AER) est désignée comme l'Institution nationale qui assurera le leadership pour la capitalisation du FER pour développer des microprogrammes destinés à faciliter l'accès aux services énergétiques durable pour la réduction de la pauvreté. Le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), à travers le programme de micro subventions sera la plate forme utilisée pour cadrer le processus d'appui à la base par le biais de microprogrammes sur la diversité biologique. Le MINEP, le MINEE, le MINADER, le MINFOF... sont les acteurs institutionnels qui veilleront à aligner cet ensemble d'interventions aux politiques/stratégies nationales.

- **4. Le développement des capacités en matière de promotion d'un environnement durable pour développer une réponse nationale à la problématique relative aux changements climatiques (Activity 4) ;**

Les écosystèmes ne sont pas de simples usines de production, mais des systèmes vivants bâtis sur des relations complexes entre espèces et facteurs physiques comme par exemple, l'eau, la température, et la disponibilité de substances nutritives. L'une des questions clés qui revient le plus souvent au sujet de l'adaptation aux changements climatiques est de savoir, comment élaborer des stratégies nationales qui prennent en compte les multiples dimensions fonctionnelles et structurelles des écosystèmes. Mais au-delà, il s'avère déterminant et important d'intégrer les préoccupations liées aux changements climatiques au niveau des stratégies/politiques de développement. Pour contribuer à apporter des réponses à ces questions, les interventions majeures du programme visent

En 2009 (1) l'évaluation de la situation de référence des progrès liés à la mise en œuvre de l'UNFCCC, à travers une évaluation des capacités existantes et les besoins de capacités ; (2) une étude sur le Genre et les Changements Climatique ; (3) une étude sur l'intégration des Changements Climatiques au niveau des politique/stratégies de développement pour alimenter le processus d'évaluation ; (4) la formulation d'une stratégie de renforcement des capacités nationale pour la mise en œuvre de l'UNFCCC ; (5) la mise en œuvre de cette stratégie à travers l'élaboration participative et intégrée, l'adoption et la diffusion d'un Plan d'Action National d'Adaptation (PANA) qui intègre les opportunités du Protocole de Kyoto corollaire à l'UNFCCC ; (6) en s'appuyant sur les délibérations concernant les aspects méthodologiques et politiques de la Conférence des Parties 14 (COP 14) qui a eu lieu à Pozna'n en novembre 2008 au sujet de la mise en œuvre du processus Réduction des Emissions de gaz à effet de serre liées à la Dégradation des Sols et à la Déforestation (REDD), il sera question d'exploiter des opportunités

telles que le projet de facilitation du partenariat Carbone Forêt (FCPF) de la Banque Mondiale et de s'appuyer sur l'expérience du Programme UN REDD¹⁸ pour accéder aux fonds du REDD aux fins de la réalisation de microprojets porteurs rattachés au Protocole de Kyoto ;

En 2010 et 2011 (7) l'organisation d'une session de renforcement des capacités des acteurs pour conduire cet exercice, mais également pour préparer les acteurs nationaux à présenter une vue commune, et fédérer la mobilisation de ressources financières à la COP 15. Pour les réunions ultérieures de haut niveau qui s'alignent sur l'après Kyoto, permettre à la délégation Camerounaise d'être outillée ; (8) de manière spécifique, renforcer les capacités des collectivités locales décentralisées pour une meilleure appropriation des conséquences et des opportunités des Changements Climatiques pour le développement, à travers deux sessions de formations ; (9) Organiser deux sessions de formation des collectivités locales sur la budgétisation sensible au genre des préoccupations environnementales et en particulier celles qui concernent les changements climatiques dans les plans de développement locaux ;

En 2012 (10) réaliser une étude pour apprécier le niveau de diffusion et d'appropriation du PANA, et estimer le nombre d'acteurs sensibilisés et engagés dans sa mise en œuvre (Collectivités décentralisées...); (11) organiser un atelier de validation des résultats de cette étude ; (12) évaluer la mise en œuvre du REDD, et dégager des perspectives en rapport avec les recommandations de l'après Kyoto ; (13) évaluer la stratégie sur le renforcement des capacités pour la mise en œuvre de l'UNFCCC. Les concertations entre acteurs et experts, permettront de constituer une plate forme de dialogue¹⁹, qui d'une part sera déterminante pour l'évaluation nationale périodique des progrès relatifs à la mise en œuvre de l'UNFCCC. D'autre part, cette démarche est considérée comme un moyen durable de soutenir l'appropriation de l'UNFCCC au niveau national. Les collectivités décentralisées et les entités féminines seront intégrées à part entière dans ce processus. Des indicateurs de progrès seront conçus de manière participative et exploités pour enrichir, crédibiliser et améliorer la visibilité du suivi/évaluation.

- **Partenariats** : Avec l'appui de la Commission sur les Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), la GTZ, la Banque Mondiale déjà impliquée au niveau sous régional, et la collaboration des ministères clés, MINEP à travers la composante 1 du PSFE, MINFOF, MINEE, MINADER...les interventions du programme seront conduites en recherchant en premier lieu la mobilisation optimales de ressources humaines, techniques et financières suffisantes, en impliquer en fonction des situations les communautés locales cibles et les élus locaux. Le programme s'appuiera largement entre autres, sur les initiatives en cours ou projetées sur les changements climatiques . Il s'agit au demeurant , du programme régional « *Supporting Integation and Comprehensive Approaches to Climate Change Adaptation in Africa: Inter-Regional Technical Support Component* » développer sous l'égide du PNUD avec le soutien financier de la Coopération Japonaise, tout aussi bien que du programme conjoint PNUE-PNUD à travers CC-DARE portant sur la vulnérabilité et l'adaptation. Le projet TRIDOM contribuera à la préparation des acteurs gouvernementaux à travers la sensibilisation et des formations pour faciliter l'allocation des fonds à travers le processus REDD. A cet effet, il sera question de soutenir des actions récurrentes de conservation au niveau des Aires

¹⁸ Ce programme a été lancé en septembre 2008. Il est administré par le PNUD, le PNUE et la FAO et couvre actuellement neuf (9) pays pilote : Bolivie, République Démocratique du Congo, l'Indonésie, le Panama, la Nouvelle Guinée Papouasie, le Paraguay, la Tanzanie, le Vietnam et la Zambie.

¹⁹ La création d'un cadre de dialogue entre acteurs pour la mise en œuvre de la UNFCCC est conforme aux recommandations du séminaire/atelier sur la problématique des Changements Climatiques qui a été organisé par le MINEP, avec l'appui technique et financier du PNUD en décembre 2008. Cette disposition répond également aux attentes du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) à travers le processus de suivi de la mise en œuvre des trois conventions de Rio. Le rapport de l'atelier tenu en 2008 sur le dialogue national du FEM donne des indications pratiques sur les éléments qui justifient l'intensification et le cadrage du dialogue entre acteurs pour le suivi des grandes conférences.

Protégées du Bassin du Congo. TROPENBOS, tout aussi bien que d'autres partenaires au développement seront associés à cet exercice.

De manière stratégique, le PNUD peut activement participer à l'atteinte de la réalisation de l'effet et des produits du programme attendus en raison de son expérience et de la valeur ajoutée de son mandat. Le PNUD est en bonne position pour aider le Gouvernement à conduire l'ensemble des activités de ce programme, non pas en utilisant un rôle normatif de médiateur, mais plutôt en jouant un rôle opérationnel consistant **à mettre en place des capacités intersectorielles efficaces pour la conservation des services de l'environnement**, en tant que demande du Gouvernement. Le PNUD encouragera et facilitera les partenariats pour assurer la réalisation de résultats durables et des effets du programme visibles à haute valeur ajoutée.

Des efforts seront faits pour **intégrer à toutes les étapes du processus de mise en œuvre du programme, l'approche genre et le VIH sur la base d'indicateurs**. Les résultats des rapports nationaux et les équipes spécialisées et experts seront largement consultés et utilisés en fonction des ressources programmables.

III. CADRE PLURIANNUEL DE RESULTATS ET DE RESSOURCES

Effet attendu du Country Programme Action Plan (CPAP) 2008-2012 :

D'ici 2012, le cadre légal et réglementaire est clairement défini, les structures et mécanismes institutionnels de mise en œuvre sont opérationnels et contribuent à la valorisation durable des biens et services environnementaux et à la sécurisation et à la production et de la consommation durable.

Indicateurs d'effets tels que mentionnés dans le Cadre des résultats et des ressources du CPAP, avec situations de référence et cibles :

Le Changement de% de la taille des écosystèmes bénéficiant de la valorisation des biens et services de l'environnement/ l'augmentation de Y% du nombre de personnes tirant avantage de la sécurisation de la production et de la consommation durable

Lignes de service du Plan Stratégique 2008 - 2012:

Cadres et stratégies pour le développement durable – Accès aux services énergétiques durable – Gestion durable des terres et sols pour la lutte contre la désertification – Conservation et utilisation durable de la diversité biologique – Stratégie/politique national pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre

Stratégie de partenariat :

Basées sur l'expérience de la Coopération passée avec la Banque Mondiale (PANERP), avec le Secrétariat de la Convention sur la lutte contre la Désertification (PAN/LCD, avec le WWF, UICN, SNV, GTZ pour la mise en œuvre de microprogrammes à la base et avec le FEM à travers le programme de micro subvention en cours et le programme régional TRIDOM sur les ressources de la diversité biologique transfrontalière (Gabon, Congo et Cameroun).

Titre du programme et ID Atlas (award ID) : PROPOSAL ID 00056592

PRODUITS ATTENDUS (données désagrégées par sexe si possible)	CIBLES DES PRODUITS PAR ANNEE (données désagrégées par sexe si possible)	ACTIVITES PREVUES	RESPONSABLES DES ACTIVITES	RESSOURCES NECESSAIRES (USD)
<p>PRODUITS ATTENDUS (données désagrégées par sexe si possible)</p> <p>Produit 1 : Base d'information environnementale compatible avec les normes environnementales élaborée et exploitée</p> <p>Rapport national sur l'état de l'environnement produit et diffusé</p> <p><i>Comment le Produit peut-il être sensible au genre ? Avec quels indicateurs/situation de référence/cibles ?</i></p>	<p>Cibles à définir annuellement, pour les programmes dont la réalisation d'un produit prend plus d'une année</p> <p>Année 1</p> <ul style="list-style-type: none"> - Capacités existantes et besoins identifiés et situation de référence sur les initiatives en matière de gestion de données/information, base de données environnementales (identification des acteurs, des mécanismes, plates formes disponibles et 	<p>Lister les activités et tâches qui devront être mises en œuvre afin d'assurer la réalisation du produit et/ou des cibles annuelles.</p> <p>Chaque activité doit correspondre dans Atlas à une « activity ID »</p> <p>Les femmes et les hommes auront-ils/elles un accès et un contrôle égal des résultats de ces activités ?</p>	<p>Préciser ici les parties identifiées pour la mise en œuvre des activités</p> <p>PNUD/MINEP</p>	<p>80 000</p> <p>Préciser la nature et le coût des ressources nécessaires à la réalisation de chaque produit.</p>

<p>Situation de référence : Insuffisance de données thématiques normalisées et contextualisées et absence d'un rapport national sur l'état de l'environnement</p> <p>Indicateurs 2012 : données désagrégées par sexe si possible</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de données thématiques produites - Nombre de données intégrées au système de gestion créées et exploitées - Nombre d'acteurs environnementaux utilisant le système de gestion de données environnementales thématiques normalisées et contextualisées - Nombre d'outils méthodologiques produits et utilisés pour la production du rapport national - Nombre de rapports nationaux sur l'état de l'environnement produits et diffusés tous les deux ans <p>Cibles en 2012 : Au moins 1000 données environnementales thématiques normalisées et contextualisées – Un système de gestion de données environnementales mis en place et fonctionnel – Au moins 200 acteurs environnementaux exploitent le système de gestion des données environnementales – Deux outils méthodologiques contextualisés pour l'élaboration du rapport</p>	<p>perspectives, maîtrisée</p> <ul style="list-style-type: none"> - Stratégie de renforcement des capacités élaborée ; - Directives pour l'établissement d'une méthodologie de collecte de données/information, élaborée et adoptées - Types de données à collecter pour l'établissement d'une base de données, identifiés et adoptés - Propositions en terme de systèmes/techniques et de technologie pour l'implantation et la gestion d'une base de données/information, finalisées et adoptées - Directives pour la production d'un rapport national sur l'état de l'environnement, élaborées et adoptées - Capacités des experts clés pour conduire le processus de production d'un rapport sur l'état de l'environnement, renforcées <p>Partenaires Techniques : INS, MINRESI MINESUP, Université des Nations Unies (Université de Yaoundé I)</p> <p>Année 2</p> <ul style="list-style-type: none"> - Experts pour la maîtrise des technologies, l'exploitation de réseaux, des instruments de communication aux fins de la gestion d'un système de base de données environnementales thématiques normalisées et contextualisées, identifiés et formés - Plan d'action pour la collecte de données environnementales 	<p>capacités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre de la stratégie de renforcement des capacités à travers : <ul style="list-style-type: none"> - L'identification du type de données désagrégées par sexe à collecter pour l'établissement d'une base de données, - la conception de propositions en terme de systèmes/techniques et de technologie pour l'implantation et la gestion d'une base de données/information environnementales - Etude sur les Directives pour l'établissement d'une méthodologie de collecte de données/information environnementales désagrégées - Organisation d'atelier sur la validation des résultats de(s) l'étude(s) sus mentionnée(s) - Organisation d'atelier de renforcement des capacités des acteurs clés sur la maîtrise des directives relative à la méthodologie de collecte des données... 	<p>PNUD/MINEP</p> <p>80 000</p>
--	--	---	---------------------------------

<p>national sur l'état de l'environnement produits et exploités par la partie Gouvernementale - Deux rapports nationaux sur l'état de l'environnement produits et diffusés.</p>	<p>thématiques, en prenant en compte les questions sur les Changements Climatiques élaboré et validé</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au moins quatre missions de collecte de données thématiques environnementales désagrégées par sexe dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'Action, en intégrant la question sur les Changements Climatiques, réalisées - Méthodologie et directives pour la production d'un rapport national sur l'état de l'environnement, élaborées - Experts et personnes ressources pour la conduite du processus d'élaboration du rapport sur l'état de l'environnement, identifiés - Capacités des experts clés identifiés pour conduire le processus de production d'un rapport sur l'état de l'environnement, renforcées - Plan d'Action pour la conduite du processus de formulation du rapport national sur l'état de l'environnement, élaboré - Processus d'élaboration d'un rapport national sur l'état de l'environnement, en exploitant les données environnementales thématiques disponibles, lancé <p>Partenaires Techniques : INS, MINRESI MINESUP, Université des Nations Unies (Université de Yaoundé I)</p>	<p>Climatiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisation d'au moins quatre missions de collecte de données thématiques environnementales dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'Action, en intégrant la question sur les Changements Climatiques - Création de manière participative d'un cadre d'évaluation environnementale intégrée à travers pour la production d'un rapport national sur l'état de l'environnement, - Une étude sur la méthodologie et les directives pour la production d'un rapport national sur l'état de l'environnement, - Identification des experts et personnes ressources pour la conduite du processus d'élaboration du rapport sur l'état de l'environnement - Organisation d'un atelier sur le renforcement des capacités des experts clés pour conduire le processus de production d'un rapport sur l'état de l'environnement - Elaboration participative d'un Plan d'Action pour la conduite du processus de formulation du rapport national sur l'état de l'environnement - Organisation d'un atelier national pour le lancement du processus d'élaboration d'un rapport national sur l'état de l'environnement, en exploitant les données environnementales thématiques disponibles ; 	<p>80 000</p> <p>PNUD/MINEP</p>
<p>Année 3</p> <ul style="list-style-type: none"> - Indicateurs, référés aux OMD pour faciliter l'intégration des indicateurs relatifs aux liens entre pauvreté et environnement dans les systèmes nationaux de suivi quantitatifs et qualitatifs du développement national, pour faciliter l'intégration, l'analyse et l'interprétation des données concernant les problèmes d'environnement, en relation avec les dispositions d'environnement, en relation avec les problèmes d'environnement, en relation avec 	<p>3- Organisation d'un atelier technique pour la production d'indicateurs, référés aux OMD pour faciliter l'intégration des indicateurs relatifs aux liens entre pauvreté et environnement dans les systèmes nationaux de suivi quantitatifs et qualitatifs du développement national, pour faciliter l'intégration, l'analyse et l'interprétation des données concernant les problèmes d'environnement, en relation avec les dispositions d'environnement, en relation avec les problèmes d'environnement, en relation avec les dispositions d'environnement, en relation avec les problèmes d'environnement</p>	<p>80 000</p> <p>PNUD/MINEP</p>	<p>80 000</p> <p>PNUD/MINEP</p>

<p>les dispositions à prendre pour l'élaboration d'un rapport national sur l'état de l'environnement, conçus</p> <ul style="list-style-type: none"> - Politique délibérée d'obtention et d'utilisation d'information/données environnementales de qualité à tous les niveaux de l'environnement ou de la prise de décision en tant que partie intégrante d'une culture d'entreprise (en vue d'ajuster les directives établies en 2009) ; - Atelier de validation des résultats de l'étude sur l'élaboration d'une politique délibérée d'obtention et d'utilisation d'information/données environnementales de qualité à tous les niveaux de la gestion de l'environnement ou de la prise de décision en tant que partie intégrante d'une culture d'entreprise (en vue d'ajuster les directives établies en 2009) ; - Mise en place d'une base de données/informations environnementales (système, matériel et technologie) ; - Atelier pour renforcer les capacités des acteurs clés pour la gestion et la valorisation d'une base de données/informations environnementales 	<ul style="list-style-type: none"> - Etude pour l'élaboration d'une politique délibérée d'obtention et d'utilisation d'information/données environnementales de qualité à tous les niveaux de la gestion de l'environnement ou de la prise de décision en tant que partie intégrante d'une culture d'entreprise (en vue d'ajuster les directives établies en 2009) ; - Atelier de validation des résultats de l'étude sur l'élaboration d'une politique délibérée d'obtention et d'utilisation d'information/données environnementales de qualité à tous les niveaux de la gestion de l'environnement ou de la prise de décision en tant que partie intégrante d'une culture d'entreprise (en vue d'ajuster les directives établies en 2009) ; - Mise en place d'une base de données/informations environnementales (système, matériel et technologie) ; - Atelier pour renforcer les capacités des acteurs clés pour la gestion et la valorisation d'une base de données/informations environnementales 	<p>4- Etude pour faire le point sur l'exploitation par les</p>	<p>80 000</p>
<p>Année 4</p> <ul style="list-style-type: none"> - Exploitation par les acteurs <p>Partenaires Techniques : INS, MINRESI MINESUP, Université des Nations Unies (Université de Yaoundé I)</p>	<p>Année 4</p> <ul style="list-style-type: none"> - Exploitation par les acteurs <p>Partenaires Techniques : INS, MINRESI MINESUP, Université des Nations Unies (Université de Yaoundé I)</p>	<p>4- Etude pour faire le point sur l'exploitation par les</p>	<p>80 000</p>

	<p>institutionnels, du système/base de données/informations environnementales, évaluée</p> <ul style="list-style-type: none"> - Directives à considérer pour optimiser, un système national de gestion de l'information de l'environnement, accompagnée d'un cadre de politique et de procédure, pour contribuer au développement 	<p>acteurs institutionnels, du système/base de données/informations environnementales,</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisation d'un forum pour capitaliser la mise en place d'un système national de gestion de l'information de l'environnement, accompagnée d'un cadre de politique et de procédure, pour contribuer au développement 	<p>PNUD/MINEP</p>
	<p>institutionnels, du système/base de données/informations environnementales, évaluée</p> <ul style="list-style-type: none"> - Directives à considérer pour optimiser, un système national de gestion de l'information de l'environnement, accompagnée d'un cadre de politique et de procédure, pour contribuer au développement, optimisé, identifiées de manière participative - Processus d'élaboration du rapport national sur l'état de l'environnement, afin de dégager des perspectives pour améliorer ce processus et capitaliser l'exploitation de ce document, évalué de manière participative, et processus de formulation du prochain rapport lancé - Stratégie de renforcement des capacités dans le domaine de la collecte et de l'exploitation de l'information environnementale, évaluée <p>Partenaires Techniques : INS, MINRESI MINESUP, Université des Nations Unies (Université de Yaoundé I)</p>	<p>Etude pour faire le point sur le processus d'élaboration du rapport national sur l'état de l'environnement, afin de dégager des perspectives pour améliorer ce processus et capitaliser l'exploitation de ce document et lancer la préparation du prochain rapport sur l'état de l'environnement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisation d'un atelier pour la validation du rapport - Evaluation de la stratégie de renforcement des capacités dans le domaine de la collecte et de l'exploitation de l'information environnementale 	<p>PNUD/MINEP</p>
<p>Produit 2 : Cadre légal et réglementaire environnemental complet diffusé et appliqué</p> <p>Situation de référence : Absence d'un code sur l'environnement complet diffusé et appliqué par les acteurs environnemental complet et conforme aux normes internationales finalisé et diffusé en utilisant une approche participative</p> <p><i>Résultats de l'analyse genre, si pertinent et possible</i></p>	<p>Année 1</p> <ul style="list-style-type: none"> - Capacités existantes et besoins de production et l'application d'un code sur l'environnement, avec ses tests d'application, évaluées - Stratégie de renforcement des capacités, en insistant sur la conception et les facilités de mise en œuvre d'un mécanisme qui garantit l'appropriation et l'application du code sur l'environnement, formulée - Textes d'application de la loi cadre sur l'environnement, finalisés - Directives et textes relatifs à la fiscalité environnementale, en 	<p>1- Evaluation des capacités existantes et des besoins de capacités nationales pour la production et l'application d'un code sur l'environnement, avec ses tests d'application</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formulation d'une stratégie de renforcement des capacités, en insistant sur la conception et les facilités de mise en œuvre d'un mécanisme qui garantit l'appropriation et l'application du code sur l'environnement - Mise en œuvre de cette stratégie à travers : <ul style="list-style-type: none"> . Finalisation des textes d'application de la loi cadre sur l'environnement, . Une étude sur la finalisation des textes d'application et directives relatives à la fiscalité environnementale, en prenant comme thématique pilote, les Aires protégées et les déchets en milieu urbain. 	<p>PNUD/MINEP</p> <p>40 000</p>

<p>Indicateurs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de structures privées sensibilisées pour appliquer le code sur l'environnement - Nombre de rapport de contrôle de sociétés privées sensibilisées sur l'application du code sur l'environnement en zone urbaine <p>Cibles en 2012 : Au moins 5000 exemplaires du code sur l'environnement diffusés et vulgarisés auprès des structures privées et au moins 200 sociétés privées sensibilisées</p>	<p>prenant comme thématique pilote, les Aires protégées et les déchets en milieu urbain, finalisés et adoptés</p> <ul style="list-style-type: none"> - Code sur l'environnement et textes d'applications, et des textes d'application de la fiscalité environnementale et les dispositions à prendre pour leur application, validés <p>Partenaires Techniques du MINEP : MINRESI, MINESUP, INS, PNUE, TRIDOM (FEM)</p> <p>Année 2</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au moins 5000 exemplaires de code sur l'environnement et des textes d'application produits et diffusés auprès d'au moins 500 acteurs environnementaux, dont notamment 200 sociétés privées - Corps de directives pour l'usage et le respect du cadre légal réglementaire environnemental finalisé, et mécanisme de suivi/évaluation de l'application de ces directives, mis en place - Une session d'information, d'éducation et de sensibilisation, des experts du Gouvernement sur l'application du code sur l'environnement, et des dispositions de la fiscalité environnementale, organisées - Deux (2) sessions d'information, de sensibilisation et d'éducation organisées pour les acteurs clés, en particulier le secteur privé en vue de l'appropriation des dispositions pour l'application de la fiscalité environnementale - Deux (2) sessions d'information, de sensibilisation et d'éducation des acteurs clés, en particulier le secteur privé pour l'appropriation des dispositions pour l'application de la fiscalité environnementale 	<p>Finalisation du code sur l'environnement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Deux (2) sessions de validation respectives organisées pour la validation du code sur l'environnement, des textes d'application et des textes d'application de la fiscalité environnementale et les dispositions à prendre pour leur application <p>2- Reproduction et diffusion du code sur l'environnement, et des textes sur la fiscalité environnementale auprès des acteurs clés, notamment auprès d'au moins 200 sociétés privées, et de 500 acteurs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaboration d'un corps de directives pour l'usage et le respect du cadre réglementaire et légal environnemental finalisé, et la mise en place d'un mécanisme de suivi/évaluation de l'application de ces directives ; - Organisation d'une session d'information, de sensibilisation et d'éducation des experts du contrôle de la qualité environnementale pour faciliter la maîtrise du code sur l'environnement - Organisation de 2 sessions d'information, de sensibilisation et d'éducation des acteurs, en particulier du secteur privé pour l'appropriation du code sur l'environnement - Organisation de 2 sessions d'information, de sensibilisation et d'éducation des acteurs clés, en particulier le secteur privé pour l'appropriation des dispositions pour l'application de la fiscalité environnementale 	<p>PNUD/MINEP</p> <p>40 000</p>
---	---	---	---------------------------------

<p>organisées</p> <p>Partenaires Techniques : MINEP, MINRESI, MINEPAT, PNUJ, PNUJ, BM, GTZ, UNESCO, TRIDOM, FEM</p> <p>Année 3</p> <ul style="list-style-type: none"> - Site Web pour la diffusion du cadre réglementaire créé - Quatre missions de contrôle par trimestre sur l'application du code sur l'environnement, et en particulier de la fiscalité environnementale, organisées - Forum d'échanges avec le secteur privé et les autres acteurs pour améliorer la compréhension et l'application du code sur l'environnement et de la fiscalité environnementale en particulier, organisé <p>Partenaires Techniques : MINRESI, MINEPAT, PNUJ, BM, GTZ, UNESCO, TRIDOM, FEM</p> <p>Année 4</p> <ul style="list-style-type: none"> - Exploitation et l'application du code sur l'environnement, et en particulier l'application de la fiscalité environnementale, en prenant comme référence les Aires protégées et la gestion des déchets en milieu urbain, évaluées et conclusions validées - Stratégie de renforcement des capacités pour l'application effective et intégrée du cadre réglementaire et légal sur l'environnement, évaluée - Guide sur les bonnes pratiques dans le domaine de l'application effective et intégrée du cadre réglementaire et légal en matière d'environnement, y inclus la fiscalité environnementale, élaboré, produit et diffusé <p>Partenaires Techniques : MINRESI, MINEPAT, PNUJ, BM,</p>	<p>3- Création d'un site Web pour faciliter la diffusion du code sur l'environnement et les dispositions sur son application, en particulier en terme de fiscalité environnementale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appui technique au suivi de quatre missions de contrôle par trimestre de l'application du code sur l'environnement, et en particulier de la fiscalité environnementale - Organisation d'un Forum d'échanges avec le secteur privé et les autres acteurs pour améliorer la compréhension et l'application du code sur l'environnement et de la fiscalité environnementale en particulier 	<p>PNUD/MINEP</p>	<p>40 000</p>
<p>Partenaires Techniques : MINRESI, MINEPAT, PNUJ, PNUJ, BM, GTZ, UNESCO, TRIDOM, FEM</p> <p>Année 3</p> <ul style="list-style-type: none"> - Site Web pour la diffusion du cadre réglementaire créé - Quatre missions de contrôle par trimestre sur l'application du code sur l'environnement, et en particulier de la fiscalité environnementale, organisées - Forum d'échanges avec le secteur privé et les autres acteurs pour améliorer la compréhension et l'application du code sur l'environnement et de la fiscalité environnementale en particulier, organisé <p>Partenaires Techniques : MINRESI, MINEPAT, PNUJ, BM, GTZ, UNESCO, TRIDOM, FEM</p> <p>Année 4</p> <ul style="list-style-type: none"> - Exploitation et l'application du code sur l'environnement, et en particulier l'application de la fiscalité environnementale, en prenant comme référence les Aires protégées et la gestion des déchets en milieu urbain, évaluées et conclusions validées - Stratégie de renforcement des capacités pour l'application effective et intégrée du cadre réglementaire et légal sur l'environnement, évaluée - Guide sur les bonnes pratiques dans le domaine de l'application effective et intégrée du cadre réglementaire et légal en matière d'environnement, y inclus la fiscalité environnementale, élaboré, produit et diffusé <p>Partenaires Techniques : MINRESI, MINEPAT, PNUJ, BM,</p>	<p>4- Etude pour faire le point sur l'exploitation et l'application du code sur l'environnement, et en particulier l'application de la fiscalité environnementale, en prenant comme référence les Aires protégées et la gestion des déchets en milieu urbain</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisation d'un atelier de validation du rapport - Etude pour évaluer la stratégie de renforcement des capacités pour l'application effective et intégrée du cadre réglementaire et légal sur l'environnement - Elaboration d'un guide sur les bonnes pratiques dans le domaine de l'application effective et intégrée du cadre réglementaire et légal en matière d'environnement, y inclus la fiscalité environnementale - Production et diffusion du guide 	<p>PNUD/MINEP</p>	<p>30 000</p>

	GTZ, UNESCO, TRIDOM, FEM		
<p>Produit 3 :</p> <p>Outils de planification sur l'eau, sols, biodiversité, diffusé et vulgarisé en prenant en compte le genre</p> <p>L'accès amélioré aux services de l'énergie et actions de lutte contre la désertification renforcés dans les zones rurales au niveau des couches rurales représentatives de la population, pour contribuer à la réduction de la pauvreté en prenant en compte le genre</p> <p>Situation de référence :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Outils de planification sur l'eau et les Sols, Biodiversité, PAN/LCD, PANERP, Stratégie de la gestion de la Pollution, PNGE non diffusés et vulgarisés. Acteurs non informés, non sensibilisés et non engagés pour leur mise en œuvre - Accès limité aux services énergétiques durables et faiblesse des initiatives en matière de lutte contre la désertification <p><i>Résultats de l'analyse genre, si pertinent et possible</i></p> <p>Indicateurs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de microprogrammes sélectionnés et mis en œuvre en prenant en compte le genre (Energie, Désertification et Diversité Biologique) - Nombre de communautés rurales en prenant en compte le genre, ayant bénéficié d'un appui technique ou financier pour 	<p>Année 1</p> <ul style="list-style-type: none"> - PNGE II auprès d'au moins 200 acteurs clés, finalisé et diffusé - Cadre opérationnel et de suivi/évaluation référé à des indicateurs et des responsabilités, mis en place - Outcome Evaluation sur l'impact du corps des résultats globaux 2003-2007 issus de l'appui du PNUD dans le domaine de l'environnement et des ressources naturelles (PNUD en tant qu'agence d'exécution), réalisée - Besoins en matière de renforcement des capacités pour la mise en place de microprogrammes pour la mise en œuvre effective et intégrée des outils de planification environnementale, établis - Stratégie de renforcement des capacités basées sur les résultats de l'étude sus indiquée, formulée et axes d'interventions prioritaires, identifiés - Base de données sur les microprogrammes (en mettant l'accent sur le genre) consolidée et développée - Guide (Kit) sur les bonnes pratiques (Knowledge Management Best Practices), en exploitant l'ensemble de l'expérience antérieure sur la gestion de l'environnement à la base, produit et diffusé 	<p>PNUD/MINEP</p>	<p>70 000</p>

<p>améliorer l'accès aux services de l'énergie, contribuer à la lutte contre la désertification et la conservation de la diversité biologique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de bonnes pratiques diffusées - Taille des écosystèmes dont la conservation a été améliorée <p>Cibles en 2012: Au moins 5000 exemplaires de la stratégie Eau et Sols, Biodiversité, PAN/LCD, PANERP et PNGE II sont diffusés et vulgarisés et au moins 200 acteurs sont sensibilisés pour leur mise en valeur</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au moins 50 microprojets pilotes à impacts et à caractère démonstratif sélectionnés et mis en œuvre dans les domaines de l'énergie et de la désertification - Au moins 50 communautés ont bénéficié d'un appui technique ou financier pour améliorer l'accès aux services de l'énergie ou renforcer la lutte contre la désertification - Au moins 30 bonnes pratiques sont diffusés pour améliorer l'accès aux services de l'énergie ou pour contribuer à la lutte contre la désertification - L'équivalent de 1% de la taille des aires protégées (rapportée au terroirs villageois) est conservée par les populations bénéficiaires du fait de l'application de bonnes pratiques pour lutter contre la désertification et accéder aux services énergétiques durable. 	<p>- Mécanisme de sélection et de suivi/évaluation adapté, des interventions communautaires futures (au moins 15 communautés par an), développé et mis en place</p> <ul style="list-style-type: none"> - Protocoles d'accord avec les acteurs institutionnels identifiés, des conditions pour le démarrage des activités, établis et éventuellement signés par les parties <p>Partenaires Techniques : UNESCO, MINEE, BM, Mécanisme Mondial (MM), GEF/SGP</p> <p>Année 2</p> <ul style="list-style-type: none"> - Stratégie de sensibilisation, d'information et d'éducation environnementale pour assurer une surface de dialogue avec les acteurs pour leur prise de conscience, adoptée et diffusée - Forum pour l'appropriation par les acteurs clés de la stratégie nationale d'information, de sensibilisation et d'éducation environnementale, en vue de mettre en place une plate forme de suivi/évaluation référée à des indicateurs et des responsabilités, organisés - Capacités des femmes en matière de gestion de microprogrammes et de leadership, renforcées - Deux missions de suivi des initiatives à la base, respectivement en début d'année, et fin d'année, réalisées - Atelier au niveau régional sur le partage d'expérience en terme de bonnes pratiques sur les questions d'accès aux services énergétiques et sur les initiatives concernant la lutte contre la désertification, pour identifier des partenariats destinés à renforcer le réseau d'appui aux bonnes pratiques, organisé 	<p>acteurs institutionnels identifiés et des conditions pour le démarrage des activités</p>	<p>PNUD/MINEP</p>	<p>70 000</p>
--	--	---	-------------------	---------------

	<p>Partenaires Techniques : UNESCO, MINEE, BM, Mécanisme Mondial (MM), GEF/SGP</p> <p>Année 3</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quinze nouveaux microprogrammes sélectionnés - Activités des quinze nouveaux microprogrammes lancées - Deux missions de suivi des initiatives à la base, respectivement en début et en fin d'année réalisées - Atelier au niveau régional sur le partage d'expérience en terme de bonnes pratiques sur les questions d'accès aux services énergétiques et sur les initiatives concernant la lutte contre la désertification, organisé - Nouveaux partenariats identifiés pour renforcer le réseau d'appui aux bonnes pratiques - Niveau de capacités pour la mise en œuvre des outils de planification environnementale, connu - Au moins 50 communautés rurales sont bénéficiaires de microprogrammes - Au moins 30 bonnes pratiques sont développées et diffusées - Au moins deux opportunités de partenariats identifiés pour renforcer la réalisation de bonnes pratiques <p>Partenaires Techniques : MINEFI MINEE, INEPAT, Mécanisme Mondial (MM), GEF/SGP</p>		70 000
	<p>Année 4</p> <ul style="list-style-type: none"> - Situation sur le niveau de sensibilisation et d'engagement de acteurs dans la mise en œuvre des outils sectoriels de planification, maîtrisée 	<p>3- - Sélectionner 15 nouveaux microprogrammes et lancer leur démarrage sur le terrain en conformité avec les procédures</p> <ul style="list-style-type: none"> - Deux missions de suivi des initiatives à la base (en début d'année et fin d'année): - Régions Nord et Extrême-Nord - Régions Ouest et Nord Ouest <p>pour la mise en place d'un cadre pour le développement de bonnes pratiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisation d'un atelier au niveau régional sur le partage d'expérience en terme de bonnes pratiques sur les questions d'accès aux services énergétiques et sur les initiatives concernant la lutte contre la désertification, pour identifier des partenariats destinés à renforcer le réseau d'appui aux bonnes pratiques 	PNUD/MINEP
		PNUD/MINEP	

	<p>- Forum pour l'évaluation de la mise en œuvre de la stratégie nationale d'information, de sensibilisation et d'éducation environnementale, organisé</p> <p>- Impact de la mise en œuvre de ces outils sur le développement, à travers la réduction de la pauvreté et la réalisation des OMD, estimé</p> <p>- Atelier national pour apprécier l'exploitation des perspectives des résultats en terme d'expansion/réplication, en faisant référence aux bonnes pratiques à valeur ajoutée pour la réalisation des OMD, organisé</p> <p>- Stratégie sur le renforcement des capacités pour la mise en œuvre effective et intégrée des outils de planification environnementale à travers des microprogrammes, évaluée</p>	<p>ces instruments de planification dans les stratégies et politiques de développement, à l'horizon 2015 (time frame des OMD)</p> <p>- Organisation d'un Forum pour l'évaluation de la mise en œuvre de la stratégie nationale d'information, de sensibilisation et d'éducation environnementale</p> <p>- Elaboration d'un rapport faisant le point sur le nombre d'initiatives, leur impact sur les communautés et l'état de l'environnement et les opportunités de capitalisation des bonnes pratiques</p> <p>- Organisation d'un atelier national pour apprécier l'exploitation des perspectives des résultats en terme d'expansion/réplication, en faisant référence aux bonnes pratiques à valeur ajoutée pour la réalisation des OMD</p> <p>- Evaluation de la stratégie sur le renforcement des capacités pour la mise en œuvre effective et intégrée des outils de planification environnementale à travers des microprogrammes</p>		
<p>Produit 4 :</p> <p>Capacités des acteurs publics et communautaires renforcées dans le suivi de la mise en œuvre de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques en prenant en compte le genre</p> <p>Situation de référence :</p> <p>Capacités des acteurs nationaux et communautaires limitées en matière de la gestion des changements climatiques</p> <p><i>Résultats de l'analyse genre, si pertinent et possible</i></p> <p>Indicateurs</p> <p>- Nombre de séminaires nationaux organisés pour le suivi de la mise en</p>	<p>Partenaires Techniques : MINEFI MINEE, MINEPAT, Mécanisme Mondial (MM), GEF/SGP</p> <p>Année 1</p> <p>- Capacités existantes et besoins de capacités, et la situation de référence des progrès liés à la mise en œuvre de l'UNFCCC, afin d'apprécier les capacités nationales, évalués</p> <p>- Etude sur genre et les Changements Climatique, réalisée</p> <p>- Etude sur l'intégration des Changements Climatiques au niveau des politiques/stratégies de développement pour alimenter le processus d'évaluation, réalisée</p> <p>- Stratégie de renforcement des capacités nationale pour la mise en œuvre de l'UNFCCC, formulée</p> <p>- Plan d'Action National d'Adaptation (PANA), qui intègre les opportunités du Protocole de Kyoto</p>	<p>1- Evaluation des capacités existantes et des besoins de capacités et de la situation de référence des progrès liés à la mise en œuvre de l'UNFCCC, afin d'apprécier les capacités nationales</p> <p>- Etude sur le Genre et les Changements Climatique</p> <p>- Etude sur l'intégration des Changements Climatiques au niveau des politiques/stratégies de développement pour alimenter le processus d'évaluation</p> <p>- Formulation d'une stratégie de renforcement des capacités nationale pour la mise en œuvre de l'UNFCCC</p> <p>- Mise en œuvre de cette stratégie à travers :</p> <p>- l'élaboration participative et intégrée d'un Plan d'Action National d'Adaptation (PANA), qui intègre les opportunités du Protocole de Kyoto corollaire à l'UNFCCC (Elaboration et validation des TDR pour l'élaboration d'un Plan d'Action National sur la mise en œuvre des changements Climatiques (PANA)</p>	<p>PNUD/MINEP</p>	<p>40 000</p>

<p>œuvre de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (UNFCCC)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de rapports annuel de progrès sur la mise en œuvre de UNFCCC - Nombre d'acteurs institutionnels sensibilisés, dont les capacités sont renforcées pour la mise en œuvre de la convention sur les Changements Climatiques - Nombre de projets REDD développés et mis en œuvre - Montant de ressources mobilisées à travers le processus REDD <p>Cible en 2012: Le Plan d'Action National d'Adaptation (PANA) aux Changements Climatiques est approuvé et mis en œuvre – Les capacités des acteurs institutionnels clés sont renforcées pour la mise en œuvre du PANA, pour développer et mettre en œuvre des projets MDP (REDD) – Au moins deux projets REDD développés et mis en œuvre – Au moins un rapport annuel de progrès sur la mise en œuvre de la convention cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques produit -</p>	<p>corollaire à l'UNFCCC (Elaboration et validation des TDR pour l'élaboration d'un Plan d'Action National sur la mise en œuvre des changements Climatiques (PANA) par un groupe restreint...), élaboré de manière participative, validé, produit et diffusé</p> <p>Partenaires Techniques : PNUE, FEM, Coopération Japonaise, TRIDOM</p> <p>Année 2</p> <ul style="list-style-type: none"> - Session de formation de renforcement des capacités des acteurs, pour capitaliser le processus REDD à la formulation de microprogrammes et à la mobilisation des ressources, mais également pour préparer les acteurs nationaux pour présenter une vue commune et fédérer la mobilisation de ressources financières à la COP 15, et pendant les réunions ultérieures de haut niveau qui s'alignent sur l'après Kyoto ; - Session de formation des collectivités locales décentralisées pour une meilleure appropriation des conséquences et des opportunités des Changements Climatiques pour le développement, organisée - Session de formation des collectivités décentralisées pour la budgétisation des préoccupations environnementales, notamment celles liées aux changements climatiques dans les plans de développement locaux, organisée <p>Partenaires Techniques : PNUE, FEM, Coopération Japonaise, TRIDOM</p> <p>Année 3</p> <ul style="list-style-type: none"> - Session de formation de 	<p>par un groupe restreint...),</p> <ul style="list-style-type: none"> . Organisation d'un atelier pour le lancement du processus de formulation du PANA . Concertations décentralisées . Organisation d'un atelier national de validation du PANA <p>Production et diffusion du PANA auprès de acteurs clés</p> <p>PNUD/MINEP</p>	<p>PNUD/MINEP</p> <p>3- Organisation une session de formation de renforcement des capacités des acteurs, pour capitaliser le processus REDD à la formulation de</p>
---	--	---	---

	<p>renforcement des capacités des acteurs, pour capitaliser le processus REDD à la formulation de microprogrammes et à la mobilisation des ressources, mais également pour préparer les acteurs nationaux pour présenter une vue commune et fédérer la mobilisation de ressources financières à la COP 15, et pendant les réunions ultérieures de haut niveau qui s'alignent sur l'après Kyoto,</p> <p>- Rapport de progrès sur la mise en œuvre de UNFCCC, élaboré et validé</p> <p>- Deux missions de suivi des initiatives à la base, en début d'année et fin d'année, organisées</p> <p>- Atelier au niveau régional sur le partage d'expérience en terme de bonnes pratiques sur les questions d'accès aux services énergétiques et sur les initiatives concernant la lutte contre la désertification, pour identifier des partenariats destinés à renforcer le réseau d'appui aux bonnes pratiques, organisé</p> <p>- Niveau de capacités pour la mise en œuvre de l'UNFCCC connu</p> <p>- Au moins 50 communautés rurales de microprogrammes sont développées et diffusées</p> <p>- Au moins 30 bonnes pratiques sont développées et diffusées</p> <p>- Au moins deux opportunités de partenariats identifiés pour renforcer la réalisation de bonnes pratiques</p> <p>Partenaires Techniques : PNUJ, FEM, Coopération Japonaise, TRIDOM</p> <p>Année 4</p> <p>- Etude pour apprécier le niveau de diffusion et d'appropriation du PANA, réalisée et validée</p> <p>- Nombre d'acteurs sensibilisés et</p>	<p>microprogrammes et à la mobilisation des ressources, mais également pour préparer les acteurs nationaux pour présenter une vue commune et fédérer la mobilisation de ressources financières à la COP 15, et pendant les réunions ultérieures de haut niveau qui s'alignent sur l'après Kyoto</p> <p>- Elaboration d'un rapport de progrès sur la mise en œuvre de UNFCCC</p> <p>- Organisation d'un atelier pour la validation du rapport de progrès</p> <p>- Deux missions de suivi des initiatives à la base (en début d'année et fin d'année):</p> <p>- Régions Nord et Extrême-Nord</p> <p>- Régions Ouest et Nord Ouest</p> <p>pour la mise en place d'un cadre pour le développement de bonnes pratiques</p> <p>- Organisation d'un atelier au niveau régional sur le partage d'expérience en terme de bonnes pratiques sur les questions d'accès aux services énergétiques et sur les initiatives concernant la lutte contre la désertification, pour identifier des partenariats destinés à renforcer le réseau d'appui aux bonnes pratiques</p>		
		<p>4- Etude pour apprécier le niveau de diffusion et d'appropriation du PANA, et estimer le nombre d'acteurs sensibilisés et engagés dans la mise en œuvre (Collectivités décentralisées...)</p>	<p>PNUD/MINEP</p>	

	<p>engagés dans la mise en œuvre (Collectivités décentralisées...), estimés</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etude pour évaluer la mise en œuvre du REDD, et dégager des perspectives en rapport avec les recommandations, pour l'après Kyoto, réalisée - Stratégie sur le renforcement des capacités pour la mise en œuvre de l'UNFCCC, évaluée <p>Partenaires Techniques : PNUJ, FEM, Coopération Japonaise, TRIDOM</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation d'un atelier de validation des résultats de cette étude - Etude pour évaluer la mise en œuvre du REDD, et dégager des perspectives en rapport avec les recommandations, pour l'après Kyoto - Evaluation de la stratégie sur le renforcement des capacités pour la mise en œuvre de l'UNFCCC 		
--	---	--	--	--

IV. PLAN DE TRAVAIL ANNUEL

ANNEE : 2009

Plan de Travail Annuel - PROPOSAL ID 00056592

EXPECTED OUTPUTS And baseline, associated indicators and annual targets	PLANNED ACTIVITIES <i>List activity results and associated actions</i>	TIMEFRAME				RESPONSIBLE PARTY	PLANNED BUDGET		
		01	02	03	04		Funding Source	Budget Code	Budget Description
<p>OUTPUT 1 <i>Base d'information environnementale compatible avec les normes environnementales élaborée et exploitée</i> <i>Rapport national sur l'état de l'environnement produit et diffusé</i> Situation de référence : <i>Insuffisance de données environnementales thématiques normalisées et contextualisées et absence d'un rapport national sur l'état de l'environnement.</i> Indicateurs 2009 : <i>Un Rapport sur les besoins en capacités et la situation de référence.</i> <i>Un Document de stratégie de renforcement des capacités</i></p>	<p>1. Activity Result : COLLECTE ET EXPLOITATION DE L'INFORMATION/DONNEES ENVIRONNEMENTALES ET PRODUCTION D'UN RAPPORT NATIONAL SUR L'ETAT DE L'ENVIRONNEMENT Partenaires Techniques : INS, MINRESI MINESUP, Université des Nations Unies (Université de Yaoundé I) Actions - Evaluation des capacités existantes et des besoins en matière de collecte et d'exploitation des données/informations environnementales, y inclus la situation de référence sur les initiatives en matière de gestion de données/information, base de données environnementales (identification des acteurs, des mécanismes, plates formes disponibles et perspectives) - Formulation d'une stratégie de renforcement des</p>					TRAC Gouv	71300	Local consultant	30000
						PNUD/MINEP	71600	Travel/DSA	20000 5000
			X				72100	Contractual Services Company	10000
			X				72200	Equipment and furniture	10000 5000
							72500	Supplies	6000

<ul style="list-style-type: none"> - Un document sur les directives en matière de collecte de données, sur les types de données, et sur les propositions pour l'implantation et la gestion d'une base de données. 	<p>capacités ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre de la stratégie de renforcement des capacités à travers : <ul style="list-style-type: none"> - L'identification du type de données à collecter pour l'établissement d'une base de données, - la conception de propositions en terme de systèmes/techniques et de technologie pour l'implantation et la gestion d'une base de données/information environnementales - Etude sur les Directives pour l'établissement d'une méthodologie de collecte de données/information environnementales désagrégées - Organisation d'atelier sur la validation des résultats de(s) l'étude(s) sus mentionnée(s) - Organisation d'atelier de renforcement des capacités des acteurs clés sur la maîtrise des directives relative à la méthodologie de collecte des données.... 	X	X					
<ul style="list-style-type: none"> - Un rapport sur les directives pour l'établissement de rapport national sur l'état de l'environnement. - Nombre d'outils méthodologiques produits et adoptés pour la production de rapport de rapport sur l'état de l'environnement et la collecte de données <p>Objectifs 2009:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Capacités existantes et besoins identifiés, et situation de référence sur les initiatives en matière de gestion de données/information, base de données environnementales (identification des acteurs, des mécanismes, plates formes disponibles et perspectives, maîtrisée - Stratégie de renforcement des capacités élaborée ; - Directives pour l'établissement d'une méthodologie de collecte de données/information, élaborée et adoptées - Types de données à collecter pour l'établissement d'une base de données, identifiées et adoptées - Propositions en terme de systèmes/techniques et de technologie pour l'implantation et la gestion d'une base de données/information environnementales, finalisées et adoptées - Directives pour la production d'un rapport national sur l'état de l'environnement, élaborées et adoptées - Capacités des experts clés pour conduire le processus de production d'un rapport sur l'état de l'environnement, renforcées 								
							<p>MONTANT ACTIVITE 1</p>	<p>80000 10000</p>

EXPECTED OUTPUTS And baseline, associated indicators and annual targets	PLANNED ACTIVITIES List activity results and associated actions	TIMEFRAME				RESPONSIBLE PARTY	PLANNED BUDGET		
		01	02	03	04		Funding Source	Budget Code	Budget Description
OUTPUT 2 Cadre légal et réglementaire environnemental complet diffusé et appliqué	2. Activity Result : APPLICATION EFFECTIVE ET INTEGREE DU CADRE REGLEMENTAIRE ET LEGAL SUR L'ENVIRONNEMENT Partenaires Techniques : MINRESI, MINEPAT, PNUF, BM, GTZ, UNESCO, TRIDOM, FEM		X			PNUD/MINEP	71300	Local consultants	10000
<u>Situation de référence :</u> Absence d'un code sur l'environnement complet diffusé et appliqué par les acteurs environnemental complet et conforme aux normes internationales finalisé et diffusé en utilisant une approche participative	Actions - Evaluation des capacités nationales pour la production et l'application d'un code sur l'environnement, avec ses testes d'application - Formulation d'une stratégie de renforcement des capacités, en insistant sur la conception et les facilités de mise en œuvre d'un mécanisme qui garantisse l'appropriation et l'application du code sur l'environnement		X				71600	Travel/DSA	5000 5000
<u>Indicateurs 2009 :</u> - Rapport de l'élaboration de la stratégie de renforcement des capacités pour l'application du cadre réglementaire environnemental				X			72100	Contractual Services Company	7000
- Rapport de l'atelier de validation des textes d'application et du code sur					X		72200	Equipment and furniture	10000 5000
							72500	Supplies	3000

<p>textes d'application et du code sur l'environnement</p> <p>Rapport sur les directives pour l'application de la fiscalité environnementale</p>	<p>Finalisation es textes d'application de la loi cadre sur l'environnement, en prenant comme thématique pilote, les Aires protégées et les déchets en milieu urbain.</p>	<p>X</p>				
<p><u>Target 2109 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Capacités existantes et besoins de capacités nationales pour la production et l'application d'un code sur l'environnement, avec ses textes d'application, évalués Stratégie de renforcement des capacités, en insistant sur la conception et les facilités de mise en œuvre d'un mécanisme qui garantisse l'appropriation et l'application du code sur l'environnement, formulée 	<p>Une étude sur la finalisation des textes d'application et directives relatives à la fiscalité environnementale, en prenant comme thématique pilote, les Aires protégées et les déchets en milieu urbain.</p> <p>Finalisation du code sur l'environnement</p> <p>Deux (2) sessions de validation respectives organisées pour la validation du code sur l'environnement et sur les textes d'applications de la fiscalité environnementale et les dispositions à prendre pour leur application</p>	<p>X</p>	<p>X</p>	<p>5000</p>		
<p>Textes d'application de la loi cadre sur l'environnement, finalisés</p> <p>Directives et textes relatifs à la fiscalité environnementale, en prenant comme thématique pilote, les Aires protégées et les déchets en milieu urbain, finalisés et adoptés</p> <p>Code sur l'environnement et textes d'applications, et des textes d'application de la fiscalité environnementale et les dispositions à prendre pour leur application, validés</p>				<p>MONTANT ACTIVITE 2 TRAC Gov</p>	<p>40000 10000</p>	

EXPECTED OUTPUTS And baseline, associated indicators and annual targets	PLANNED ACTIVITIES List activity results and associated actions	TIMEFRAME				RESPONSIBLE PARTY	PLANNED BUDGET						
		Q1	Q2	Q3	Q4		Funding Source	Budget Code	Budget Description	Amount			
OUTPUT 3 <i>Outils de planification sur l'eau, sols, biodiversité, diffusés et vulgarisés en prenant en compte le genre</i> <i>L'accès amélioré aux services de l'énergie et actions de lutte contre la désertification renforcées dans les zones rurales, pour contribuer à la réduction de la pauvreté en prenant en compte le genre</i> Situation de référence: <i>- Outils de planification sur l'eau et les Sols: Biodiversité, PAN/LCD, PAHERP, Stratégie de la gestion de la Pollution, PNBE non diffusés et vulgarisés. Acteurs non informés, non sensibilisés et non engagés pour leur mise en œuvre</i> <i>- Accès limité aux services énergétiques durables et faiblesse des initiatives en matière de lutte contre la désertification</i> Indicateurs 2009: <i>- Nombre de documents de PNBE II produits et diffusés</i> <i>- Rapport sur l'évaluation indépendante des résultats du PNBE</i> <i>- Rapport de l'étude sur le renforcement des capacités</i> <i>- Nombre de communautés identifiées</i>	3. Activity Result : MISE EN ŒUVRE EFFECTIVE ET INTEGREE D'OUTILS DE PLANIFICATION ENVIRONNEMENTALE Partenaires Techniques : UNESCO, MINEE BM, Mécanisme, Mondial (MM), GEF/SGP PNUE (Outcome Evaluation) Actions - Finalisation et diffusion du PNBE II auprès d'au moins 200 acteurs clés - Opérationnalisation de la mise en œuvre du PNBE II (mise en place d'un cadre opérationnel et de suivi/évaluation référé à des indicateurs et des responsabilités) - Etude indépendante (Outcome Evaluation) sur l'impact du corps des résultats globaux 2003-2007 issus de l'appui du PNUE dans le domaine de l'environnement et des ressources naturelles (PNUE en tant qu'agence d'exécution) - Etude sur les besoins en matière de renforcement des capacités pour la mise en place de microprojets pour la mise en œuvre effective et intégrée des outils de planification environnementale - Formulation d'une stratégie de renforcement des capacités basées sur les résultats de l'étude sus indiquée, et d'identifier les axes d'interventions prioritaires - Mise en œuvre de la stratégie de renforcement des capacités à travers...												
			X										
			X			PNUE/MINEP							
			X				71600	Travel/DSA		10000			
							72100	Contractual Services Company		5000			
										6000			
			X				72200	Equipment and furniture		10000			
					X		72500	Supplies		5000			
													4 000

<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de communautés identifiées pour le développement de microprojets - Rapport de l'étude sur les bonnes pratiques et nombre de KI distribués - Rapport sur l'élaboration d'une base de données 	<p>capacités à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La consolidation et la production d'une base de données sur les microprojets (en mettant l'accent sur le genre) ; (5) la production et la diffusion d'un Guide (Kit) sur les bonnes pratiques (Knowledge Management - Best Practices), en exploitant l'ensemble de l'expérience antérieure sur la gestion de l'environnement à la base 	X							
<p>Target 2009 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - PNCE. Il auprès d'au moins 200 acteurs clés, finalisés et diffusés - Cadre opérationnel et de suivi/évaluation référé à des indicateurs et des responsabilités, mis en place - Outcome Evaluation sur l'impact du corps des résultats globaux 2003-2007 issus de l'appui du PNUD dans le domaine de l'environnement et des ressources naturelles (PNUD en tant qu'agence d'exécution), réalisée - Besoins en matière de renforcement des capacités pour la mise en place de microprojets pour la mise en œuvre effective et intégrée des outils de 	<ul style="list-style-type: none"> - Développer et mettre en place un mécanisme de sélection et de suivi/évaluation adapté, des interventions communautaires futures (au moins 15 communautés par an) - Etablissement de protocole d'accord avec les acteurs institutionnels identifiés et des conditions pour le démarrage des activités 	X					74500	Miscellaneous expenses	10 000

<p>planification environnementale, établis</p> <ul style="list-style-type: none"> Stratégie de renforcement des capacités basées sur les résultats de l'étude sus indiquée, formulée et axes d'interventions prioritaires, identifiés Base de données sur les microprojets (en mettant l'accent sur le genre) consolidée et développée Guide (Kit) sur les bonnes pratiques (Knowledge Management Best Practices), en exploitant l'ensemble de l'expérience antérieure sur la gestion de l'environnement à la base, produit et diffusé Mécanisme de sélection et de suivi/évaluation adapté, des interventions communautaires futures (au moins 15 communautés par an), développé et mis en place Protocoles d'accord avec les acteurs institutionnels identifiés et des conditions pour le démarrage des activités, établis et éventuellement signés par les parties 	<p style="text-align: center;">MONTANT ACTIVITE 3 : TRAC GOV :</p> <p style="text-align: right;">70000 10000</p>
--	--

<i>changements Climatiques (PANA) par un groupe restreint.../ élaboré de manière participative, validé, produit et diffusé</i>	MONTANT ACTIVITE 1 : TRAC GOV	40000 10000
--	--	------------------------------

ANNEE : 2010

PLAN DE TRAVAIL ANNUEL – PROPOSAL ID 00056592

EXPECTED OUTPUTS	PLANNED ACTIVITIES <i>List activity results and associated actions</i>	TIMEFRAME				RESPONSIBLE PARTY	PLANNED BUDGET			
		Q1	Q2	Q3	Q4		Funding Source	Budget Code	Budget Description	Amount
OUTPUT 1 <i>Base d'information environnementale compatible avec les normes environnementales élaborée et exploitée</i> <i>Rapport national sur l'état de l'environnement produit et diffusé</i> Situation de référence : <i>Insuffisance de données environnementales thématiques normalisées et contextualisées et absence d'un rapport national sur l'état de l'environnement</i>	<p>1. Activity Result : COLLECTE ET EXPLOITATION DE L'INFORMATION ENVIRONNEMENTALE ET PRODUCTION D'UN RAPPORT NATIONAL SUR L'ETAT DE L'ENVIRONNEMENT</p> <p>Partenaires techniques : MINEP, MINRESI, MINESU, INS, PNUJ</p> <p>Actions</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification et formation des experts sur les technologies, l'exploitation de réseaux, les instruments de communication, aux fins de la gestion d'un système de base de données environnementales thématiques normalisées et contextualisées. - Elaboration participative et validation d'un Plan d'action pour la collecte de données environnementales thématiques, en prenant en compte les questions sur les Changements Climatiques - Organisation d'au moins quatre missions de collecte de données thématiques environnementales dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'Action, en intégrant la question sur les Changements Climatique - Création de manière participative d'un cadre d'évaluation environnementale intégrée à travers - Une étude sur la méthodologie et les directives pour la production d'un rapport national sur l'état de l'environnement. - Identification des experts et personnes ressources pour la conduite du processus d'élaboration du rapport sur l'état de l'environnement 					PNUD/MINEP	TRAC Gov	71300	Local consultant	30000
Indicateurs ZMIU : <i>Rapport indiquant la collecte d'au moins 400 données thématiques collectées</i> <i>Un document de plan d'action pour les missions de collecte des données environnementales</i> <i>Un rapport sur la mise en place d'un cadre stratégique de référence pour le système de gestion des données fonctionnel (type d'information, personnel, technologie et matériel, y inclus les instruments de communication et les mécanismes de constitution de réseaux) en référence aux initiatives relatives à la</i>		X								
			X							
				X						
								71600	Travel/DSA	20000 5000
								72100	Contractual Services Company	10000
				X				72200	Equipment and furniture	10000 5000
				X				72500	Supplies	6000

<p>initiatives relatives à la gestion de l'information et aux bases de données environnementales</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un rapport sur les directives sur la méthodologie et les directives pour l'établissement d'un rapport national sur l'état de l'environnement Target 2010 : - Experts pour la maîtrise des technologies, l'exploitation de réseaux, des instruments de 	<p>l'environnement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisation d'un atelier sur le renforcement des capacités des experts clés pour conduire le processus de production d'un rapport sur l'état de l'environnement - Elaboration participative d'un Plan d'Action pour la conduite du processus de formulation du rapport national sur l'état de l'environnement - l'organisation d'un atelier national pour le lancement du processus d'élaboration d'un rapport national sur l'état de l'environnement, en exploitant les données environnementales thématiques disponibles ; 	X	74500	Miscellaneous expenses	4000
---	--	---	-------	------------------------	------

<p>communication aux fins de la gestion d'un système de base de données environnementales thématiques normalisées et contextualisées, identifiées et formés</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plan d'action pour la collecte de données environnementales thématiques, en prenant en compte les questions sur les Changements Climatiques élaboré et validé - Au moins quatre missions de collecte de données thématiques environnementales dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'Action, en intégrant la question sur les Changements Climatiques, réalisées - Méthodologie et directives pour la production d'un rapport national sur l'état de l'environnement, élaborées - Experts et personnes ressources pour la conduite du processus d'élaboration du rapport sur l'état de l'environnement, identifiés - Capacités des experts clés identifiées pour conduire le processus de production d'un rapport sur l'état de l'environnement, renforcées - Plan d'Action pour la conduite du processus de formulation du rapport national sur l'état de l'environnement, élaboré - Processus d'élaboration d'un rapport national sur l'état de l'environnement, en exploitant les données environnementales thématiques disponibles. 	<p>MONTANT ACTIVITE 1 : TRAC</p> <p>80000</p> <p>10000</p> <p>GOV</p>
--	---

<p>instruments de communication et les mécanismes de constitution de réseaux) en référence aux initiatives relatives à la gestion de l'information et aux bases de données environnementales</p>	
<p>- Un rapport sur les directives sur la méthodologie et les directives pour l'établissement d'un rapport national sur l'état de l'environnement</p> <p><u>Tarjet 2010:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Au moins 5000 exemplaires exemplaire du code sur l'environnement et des textes d'application produits et diffusés auprès d'au moins 500 acteurs environnementaux dont notamment 200 sociétés privées - Corps de directives pour l'usage et le respect du cadre légal réglementaire environnemental finalisé, et mécanisme de suivi/évaluation de l'application de ces directives, mis en place - Une session d'information, d'éducation et de sensibilisation, des experts du Gouvernement sur l'application du code sur l'environnement, et des dispositions de la fiscalité environnementale, organisées - Deux (2) sessions d'information, de sensibilisation et d'éducation organisées pour les acteurs clés, en particulier le secteur privé en vue de l'appropriation des dispositions pour l'application de la fiscalité environnementale - Deux (2) sessions d'information, de sensibilisation et d'éducation des acteurs clés, en particulier le secteur privé pour l'appropriation des dispositions pour l'application de la fiscalité environnementale organisées 	<p style="text-align: center;">MONTANT ACTIVITE 2 : TRAC GOV</p>
	<p style="text-align: right;">40000 10000</p>

<p>pour leur prise de conscience, élaborée, adoptée et diffusée</p> <ul style="list-style-type: none"> - Forum pour l'appropriation par les acteurs clés de la stratégie nationale d'information, de sensibilisation et d'éducation environnementale, en vue de mettre en place une plate forme de suivi/évaluation référée à des indicateurs et des responsabilités, organisée - Capacités des femmes en matière de gestion de microprojets et de leadership, renforcées - Deux missions de suivi des initiatives à la base, respectivement en début d'année, et fin d'année, réalisées - Atelier au niveau régional sur le partage d'expérience en terme de bonnes pratiques sur les questions d'accès aux services énergétiques et sur les initiatives concernant la lutte contre la désertification, pour identifier des partenariats destinés à renforcer le réseau d'appui aux bonnes pratiques, organisé 	<p style="text-align: center;">MONTANT ACTIVITE 3 : TRAC GOV</p> <p style="text-align: right;">70000 10000</p>
---	---

EXPECTED OUTPUTS And baseline, associated indicators and annual targets	PLANNED ACTIVITIES List activity results and associated actions	TIMEFRAME				RESPONSIBLE PARTY	PLANNED BUDGET			
		01	02	03	04		Funding Source	Budget Code	Budget Description	Amount
OUTPUT 4										
Capacités des acteurs publics et communautaires renforcées dans le suivi de la mise en œuvre de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques										
Situation de référence :										
Capacités des acteurs nationaux et communautaires limitées en matière de la gestion des changements climatiques										
Indicateurs 2010 :										
- Nombre de collectivités décentralisées dont les capacités sont renforcées en matière de changements climatiques										
- Nombre de projet REDD élaboré et soumis au REDD										
Target 2010 :										
- Session de formation de renforcement des capacités des acteurs pour capitaliser le processus REDD à la formulation de microprojets et à la mobilisation des ressources.										
4. Activity Result : DEVELOPPEMENT DES CAPACITES DE PROMOTION ET DE L'ENVIRONNEMENT DURABLE										
Partenaires Techniques : PNUJ, FEM, Coopération Japonaise										
						PNUD/MINEP				
		X	X					71300	Local consultant	15000
				X				71600	Travel/DSA	5000 5000
								72100	Contractual Services – Company	5000
		X	X	X				72200	Equipment and furniture	10000 5000
					X		74500	Miscellaneous expenses	10000	

<p>mais également pour préparer les acteurs nationaux pour présenter une vue commune et fédérer la mobilisation de ressources financières à la COP 15, et pendant les réunions ultérieures de haut niveau qui s'alignent sur l'après Kyoto, organisée</p> <ul style="list-style-type: none"> - Session de formation des collectivités locales décentralisées pour une meilleure appropriation des conséquences et des opportunités des Changements Climatiques pour le développement, organisée - Session de formation des collectivités décentralisées pour la budgétisation des préoccupations environnementales, notamment celles liées aux changements climatiques dans les plans de développement locaux, organisée - Capacités nationales renforcées pour accéder au REDD. - Au moins un projet REDD formulé et soumis pour financement aux instances du REDD 	<p style="text-align: center;">MONTANT ACTIVITE 1 : TRAC GOV</p> <p style="text-align: right;">40000 10000</p>
---	---

EXPECTED OUTPUTS And baseline, associated indicators and annual targets	PLANNED ACTIVITIES List activity results and associated actions	TIMEFRAME				RESPONSIBLE PARTY	PLANNED BUDGET																																																																																																					
		01	02	03	04		Funding Source	Budget Code	Budget Description	Amount																																																																																																		
OUTPUT 5																																																																																																												
Coordination technique de la mise en œuvre mise en place et opérationnelle																																																																																																												
<i>Situation de référence :</i>																																																																																																												
Capacité relativement faible en matière de gestion et coordination de programme																																																																																																												
<i>Indicateurs 2010 :</i>																																																																																																												
- Nombre de Rapport de réunion																																																																																																												
- Rapport annuel d'activités																																																																																																												
- Taux de réalisation des activités																																																																																																												
- Niveau de ressources financières décaissées																																																																																																												
- Documents de réunion du programme																																																																																																												
<i>Target 2010 :</i>																																																																																																												
- Rapport de réunions élaborés																																																																																																												
- Rapport de fin d'année 2009 rédigé et transmis au PNUD																																																																																																												
- Budget 2009 décaissé à hauteur de 95%																																																																																																												
5. Activity Result : MISE EN PLACE ET COORDINATION TECHNIQUE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME																																																																																																												
Partenaires Techniques : MINRESI, MINESUP, INS, PNUJ																																																																																																												
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Actions</th> <th>X</th> <th>X</th> <th>X</th> <th>X</th> <th></th> <th>TRAC Gov</th> <th>71400</th> <th>Contractual Services Individuals</th> <th>-</th> <th>80000</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>- Mise en œuvre du programme</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>- Elaboration des TDRs des consultants, et suivi des activités ateliers, séminaires, missions de terrain</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>- Rédaction de rapports d'exécutions du programme</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td></td> <td></td> <td>PNUD/MINEP</td> <td>72100</td> <td>Contractual Services Company</td> <td>-</td> <td>9000</td> </tr> <tr> <td>- Elaboration du rapport annuel technique et financier</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>72200</td> <td>Equipment and furniture</td> <td>and</td> <td>5000</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>72500</td> <td>Supplies</td> <td></td> <td>5000</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>74500</td> <td>Miscellaneous expenses</td> <td></td> <td>1000</td> </tr> <tr> <td colspan="6" style="text-align: right;">MONTANT ACTIVITE 5 : TRAC</td> <td colspan="2"></td> <td colspan="2"></td> <td>100000</td> </tr> <tr> <td colspan="6" style="text-align: right;">GOV</td> <td colspan="2"></td> <td colspan="2"></td> <td>10000</td> </tr> </tbody> </table>										Actions	X	X	X	X		TRAC Gov	71400	Contractual Services Individuals	-	80000	- Mise en œuvre du programme	X	X	X	X							- Elaboration des TDRs des consultants, et suivi des activités ateliers, séminaires, missions de terrain	X	X	X								- Rédaction de rapports d'exécutions du programme	X	X	X			PNUD/MINEP	72100	Contractual Services Company	-	9000	- Elaboration du rapport annuel technique et financier							72200	Equipment and furniture	and	5000								72500	Supplies		5000								74500	Miscellaneous expenses		1000	MONTANT ACTIVITE 5 : TRAC										100000	GOV										10000
Actions	X	X	X	X		TRAC Gov	71400	Contractual Services Individuals	-	80000																																																																																																		
- Mise en œuvre du programme	X	X	X	X																																																																																																								
- Elaboration des TDRs des consultants, et suivi des activités ateliers, séminaires, missions de terrain	X	X	X																																																																																																									
- Rédaction de rapports d'exécutions du programme	X	X	X			PNUD/MINEP	72100	Contractual Services Company	-	9000																																																																																																		
- Elaboration du rapport annuel technique et financier							72200	Equipment and furniture	and	5000																																																																																																		
							72500	Supplies		5000																																																																																																		
							74500	Miscellaneous expenses		1000																																																																																																		
MONTANT ACTIVITE 5 : TRAC										100000																																																																																																		
GOV										10000																																																																																																		
MONTANT TOTAL : 330.000 US \$ (TRAC) – 50000 US\$ (Gov)																																																																																																												

ANNEE: 2011

PLAN DE TRAVAIL ANNUEL – PROPOSAL ID 00056592

EXPECTED OUTPUTS And baseline, associated indicators and annual targets	PLANNED ACTIVITIES <i>List activity results and associated actions</i>	TIMEFRAME				RESPONSIBLE PARTY	PLANNED BUDGET			
		01	02	03	04		Funding Source	Budget Code	Budget Description	Amount
OUTPUT 1 Base d'information environnementale compatible avec les normes environnementales élaborée et exploitée Rapport national sur l'état de l'environnement produit et diffusé Situation de référence: Insuffisance de données environnementales normalisées et contextualisées et absence d'un rapport national sur l'état de l'environnement. Indicateurs 2011: - Rapport sur la mise en place de la base de données - Nombre de données environnementales produites - Nombre d'acteurs formés pour utiliser la base de données - Rapport de l'atelier de validation du rapport national sur l'état de l'environnement - Nombre de rapport sur l'état de l'environnement produit et diffusés Tarjet 2011: - Indicateurs, référés aux OMD pour faciliter l'intégration des indicateurs relatifs aux liens entre pauvreté et environnement dans les systèmes nationaux de suivi quantitatifs et qualitatifs du développement national, pour faciliter l'intégration, l'analyse et l'interprétation des données concernant les problèmes d'environnement, en relation avec les dispositions à prendre pour l'élaboration d'un rapport national sur l'état de l'environnement, concus	1. Activity Result : COLLECTE ET EXPLOITATION DE L'INFORMATION ENVIRONNEMENTALE ET PRODUCTION D'UN RAPPORT NATIONAL SUR L'ETAT DE L'ENVIRONNEMENT Partenaires techniques : MINEP, MINRESI, MINESU, INS, PNUE Actions - Organisation d'un atelier technique pour la production d'indicateurs, référés aux OMD pour faciliter l'intégration des indicateurs relatifs aux liens entre pauvreté et environnement dans les systèmes nationaux de suivi quantitatifs et qualitatifs du développement national, pour faciliter l'intégration, l'analyse et l'interprétation des données concernant les problèmes d'environnement, en relation avec les dispositions à prendre pour l'élaboration d'un rapport national sur l'état de l'environnement - Etude pour l'élaboration d'une politique délibérée d'obtention et d'utilisation d'information/données environnementales de qualité à tous les niveaux de la gestion de l'environnement ou de la prise de décision en tant que partie intégrante d'une culture d'entreprise (en vue d'ajuster les directives établies en 2009) ; - Atelier de validation des résultats de l'étude sur l'élaboration d'une politique délibérée d'obtention et d'utilisation d'information/données environnementales de qualité à tous les niveaux de la gestion de l'environnement ou de la prise de décision en tant que partie intégrante d'une culture d'entreprise (en vue d'ajuster les directives établies en 2009) ; - Mise en place d'une base de données/informations environnementales (système, matériel et technologie); - Atelier pour renforcer les capacités des acteurs clés pour la gestion et la valorisation d'une base de données/informations environnementales - Réalisation d'au moins deux missions de collecte de données thématiques environnementales pour enrichir la base de données et faciliter le processus d'élaboration d'un rapport national sur l'état de	X				PNUD/MINEP	TRAC Gov	71300	Local consultant	30000
		X								
			X							
				X						
					X					
								71600	Travel/DSA	20000 5000
								72100	Contractual Services Company	10000

<p>sur l'état de l'environnement, conçus</p> <ul style="list-style-type: none"> - Politique délibérée d'obtention et d'utilisation d'informations/données environnementales de qualité à tous les niveaux de la gestion de l'environnement ou de la prise de décision en tant que partie intégrante d'une culture d'entreprise (en vue d'ajuster les directives établies en 2009), élaborée et validée - Base de données/informations environnementales (système, matériel/ fonctionnel) - Capacités des acteurs clés en charge de la gestion et de la valorisation d'une base de données/informations environnementales, renforcées - Au moins deux missions d'appui pour collecter les données thématiques environnementales pour enrichir la base de données et faciliter le processus d'élaboration d'un rapport national sur l'état de l'environnement, réalisées - Site Web pour le partage et la diffusion des données/informations environnementales, pour accroître la visibilité de leur processus de gestion et d'exploitation, et l'établissement de rapports sur l'état de l'environnement, créé - Rapport national sur l'état de l'environnement, validé et diffusé auprès des acteurs clés 								<p>d'élaboration d'un rapport national sur l'état de l'environnement ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Production et diffusion du rapport national sur l'état de l'environnement auprès des acteurs clés ; - Organisation d'un atelier pour la validation du rapport national sur l'état de l'environnement ; - Création d'un site Web pour le partage et la diffusion des données/informations environnementales, pour accroître la visibilité de leur processus de gestion et d'exploitation, et l'établissement de rapports sur l'état de l'environnement 	<p>10000 5000</p>
									<p>72200</p>
								<p>X</p>	<p>6000</p>
								<p>X</p>	
								<p>X</p>	<p>4000</p>
									<p>74500</p>

EXPECTED OUTPUTS And baseline, associated indicators and annual targets	PLANNED ACTIVITIES List activity results and associated actions	TIMEFRAME				RESPONSIBLE PARTY	PLANNED BUDGET		
		Q1	Q2	Q3	Q4		Funding Source	Budget Code	Budget Description
OUTPUT 3 <i>Outils de planification sur l'eau, sols, biodiversité, diffusé et vulgarisé en prenant en compte le genre</i> <i>L'accès amélioré aux services de l'énergie et actions de lutte contre la désertification renforcées dans les zones rurales, pour contribuer à la réduction de la pauvreté en prenant en compte le genre</i>									
3. Activity Result : MISE EN ŒUVRE EFFECTIVE ET INTEGREE D'OUTILS DE PLANIFICATION ENVIRONNEMENTALE Partenaires Techniques : MINEFI, MINEE, MINEPAT, Mécanisme Mondial (MM), GEF/SGP									
Actions - Sélectionner 15 nouveaux microprojets et lancer leur démarrage sur le terrain en conformité avec les procédures - Deux missions de suivi des initiatives à la base (en début d'année et fin d'année): - Régions Nord et Extrême-Nord - Régions Ouest et Nord Ouest pour la mise en place d'un cadre pour le développement de bonnes pratiques - Organisation d'un atelier au niveau régional sur le partage d'expérience en terme de bonnes pratiques sur les questions d'accès aux services énergétiques et sur les initiatives concernant la lutte contre la désertification, pour identifier des partenariats destinés à renforcer le réseau d'appui aux bonnes pratiques	X						71300	Local consultant	30000
		X					71600	Travel/DSA	10000 5000
			X			PNUD/MINEP	72100	Contractual Services Company	6000
				X			72200	Equipment and furniture	10000 5000
				X			72500	Supplies	4000
							74500	Miscellaneous expenses	10000

<p>selectionnés</p> <ul style="list-style-type: none"> - Activités des quinze nouveaux microprojets lancées - Deux missions de suivi des initiatives à la base, respectivement en début et en fin d'année réalisées - Atelier au niveau régional sur le partage d'expérience en terme de bonnes pratiques sur les questions d'accès aux services énergétiques et sur les initiatives concernant la lutte contre la désertification, organisé - Nouveaux partenariats identifiés pour renforcer le réseau d'appui aux bonnes pratiques - Niveau de capacités pour la mise en œuvre des outils de planification environnementale, connu - Au moins 50 communautés rurales sont bénéficiaires de microprojets - Au moins 30 bonnes pratiques sont développées et diffusées - Au moins deux opportunités de partenariats identifiées pour renforcer la réalisation de bonnes pratiques 	<p style="text-align: center;">MONTANT ACTIVITE 3 : TRAC GOV</p>	<p style="text-align: center;">70000 10000</p>
--	---	--

EXPECTED OUTPUTS And baseline, associated indicators and annual targets	PLANNED ACTIVITIES List activity results and associated actions	TIMEFRAME				RESPONSIBLE PARTY	PLANNED BUDGET			
		01	02	03	04		Funding Source	Budget Code	Budget Description	Amount
OUTPUT 5										
<i>Coordination technique de la mise en œuvre mise en place et opérationnelle</i> <i>Situation de référence:</i> <i>Capacité relativement faible en matière de gestion et coordination de programme</i> <i>Indicateurs 2008:</i> - Nombre de Rapport de réunion - Rapport annuel d'activités - Taux de réalisation des activités - Niveau de ressources financières décaissées <i>Documents de réunion du programme</i> <i>Target 2008:</i> - Rapport de réunions, élaboré - Rapport de fin d'année 2008 rédigé et transmis au PNUD - Budget 2009 décaissé à hauteur de 95%										
5. Activity Result : MISE EN PLACE ET COORDINATION TECHNIQUE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME										
	Actions - Assistance technique à la mise en œuvre du programme - Gestion du fonctionnement de la cellule du programme - Elaboration des TDRs des consultants, ateliers, séminaires, missions de terrain - Rédaction de rapports d'exécutions du programme	X	X	X	X	PNUD/MINEP	TRAC 1	71400	Contractual Services Individuels	80000
		X	X	X	X			72100	Contractual Services Company	9000
		X						72200	Equipment and furniture	5000
								72500	Supplies	5000
								74500	Miscellaneous expenses	1000
							MONTANT ACTIVITE 5 : TRAC GOV			100000 5000
MONTANT TOTAL : 330.000 US \$ (TRAC) – 50.000 US\$ (Gov)										

- Nombre d'acteurs environnementaux utilisant le système de gestion de données environnementales thématiques normalisées et contextualisées
- Nombre d'outils, méthodologiques produits et utilisés pour la production du rapport national
- Nombre de rapports nationaux sur l'état de l'environnement produits et diffusés tous les deux ans

Tarjet pour l'année 2012.

- Perspectives pour garantir la durabilité d'un système national de gestion de l'information de l'environnement, et de la mise en œuvre d'une politique et des procédures dans ce domaine, identifiées

- Situation sur le nombre et l'objet de l'exploitation des données environnementales thématiques, normalisées collectées, maîtrisée (au moins 1000 données collectées)

- Information sur le nombre d'acteurs ayant exploité le système de gestion des données environnementales, disponible (au moins 200 acteurs)

- Situation sur l'état de fonctionnement du système de gestion de données environnementales, connue

- Perspectives pour améliorer le processus d'élaboration du rapport national sur l'état de l'environnement, appréhendées :

Opportunités pour capitaliser l'exploitation du contenu du rapport national sur l'état de l'environnement, en tant qu'outil d'aide à la décision et pour faciliter les mécanismes pour capitaliser les services environnementaux pour le développement à travers la réduction de la pauvreté et la réalisation des OMD, partagées et maîtrisées

- Exploitation par les acteurs institutionnels, du système/base de données/informations environnementales, évaluée

- Directives à considérer pour optimiser, un système national de gestion de l'information de l'environnement, accompagnée d'un cadre de politique et de procédure, pour contribuer au développement, optimisé, identifiées de manière participative

- Processus d'élaboration du rapport national sur l'état de l'environnement, afin de dégager des perspectives pour améliorer ce processus et capitaliser l'exploitation de ce document, évalué de manière participative, et processus de formulation du prochain rapport lancé

- Stratégie de renforcement des capacités dans le domaine de la collecte et de l'exploitation de l'information environnementale évaluée

**MONTANT ACTIVITE 1 :TRAC
GOV**

80000
10000

EXPECTED OUTPUTS And baseline, associated indicators and annual targets	PLANNED ACTIVITIES <i>List activity results and associated actions</i>	TIMEFRAME				RESPONSIBLE PARTY	PLANNED BUDGET			
		01	02	03	04		Funding Source	Budget Code	Budget Description	Amount
OUTPUT 2 <i>Cadre légal et réglementaire environnemental complet diffusé et appliqué</i>										
Situation de référence : Absence d'un code sur l'environnement complet diffusé et appliqué par les acteurs environnemental complet et conforme aux normes internationales finalisé et diffusé en utilisant une approche participative										
Indicateurs de l'année 2012 : - Nombre d'exemplaire du code sur l'environnement diffusés et vulgarisés auprès des structures privées, connu (au moins 5000 exemplaires) - Nombre de sociétés privées sensibilisées et contrôlées dans le cadre de l'application du code sur l'environnement, et de la fiscalité environnementale, estimé										
Cible de l'année 2012 : - Etude pour apprécier le niveau de diffusion et d'appropriation du PANA, réalisée et validée - Nombre d'acteurs sensibilisés et engagés dans la mise en œuvre (Collectivités décentralisées...) estimés - Etude pour évaluer la mise en œuvre du REDD, et dégager des perspectives en rapport avec les recommandations pour l'après Kyoto, réalisée - Stratégie sur le renforcement des capacités pour la mise en œuvre de l'UNECC, évaluée										
2. Activity Result : APPLICATION EFFECTIVE ET INTEGREE DU CADRE REGLEMENTAIRE ET LEGAL SUR L'ENVIRONNEMENT Partenaires techniques : MINEP, MINRESI, PNU, BM, GTZ, UNESCO, TRIDOM, FEM										
Actions - Etude pour faire le point sur l'exploitation et l'application du code sur l'environnement, et en particulier l'application de la fiscalité environnementale, en prenant comme référence les Aires protégées et la gestion des déchets en milieu urbain - Organisation d'un atelier de validation du rapport - Etude pour évaluer la stratégie de renforcement des capacités pour l'application effective et intégrée du cadre réglementaire et légal sur l'environnement - Elaboration d'un guide sur les bonnes pratiques dans le domaine de l'application effective et intégrée du cadre réglementaire et légal en matière d'environnement, y inclus la fiscalité environnementale - Production et diffusion du guide										
	X							71300	Local consultant	7000
	X	X	X					71600	Travel/DSA	5000
	X	X	X			PNUD/MINEP	TRAC Gov	72100	Contractual Services Company	7000
								72200	Equipment and furniture	3000
								72500	Supplies	3000
								74500	Miscellaneous expenses	5000
							MONTANT ACTIVITE 2 : TRAC Gov			30000
										10000

EXPECTED OUTPUTS And baseline, associated indicators and annual targets	PLANNED ACTIVITIES List activity results and associated actions	TIMEFRAME				RESPONSIBLE PARTY	PLANNED BUDGET		
		01	02	03	04		Funding Source	Budget Code	Budget Description
OUTPUT 3 Outils de planification sur l'eau, sols, biodiversité, diffusé et vulgarisé en prenant en compte le genre L'accès amélioré aux services de l'énergie et actions de lutte contre la désertification renforcées dans les zones rurales, pour contribuer à la réduction de la pauvreté en prenant en compte le genre	3. Activity Result : MISE EN ŒUVRE EFFECTIVE ET INTEGREE D'OUTILS DE PLANIFICATION ENVIRONNEMENTALE Partenaires techniques : MINEP, MINEE, Mécanisme Mondial (MM), GEF/SGP								
	Actions - Etude pour apprécier le niveau de diffusion des différents outils sectoriels de planification (PAN/LCD, PNANERP, PNCE II...), et estimer le nombre d'acteurs sensibilisés et engagés dans leur mise en œuvre, en intégrant le volet intégration de ces instruments de planification dans les stratégies et politiques de développement, à l'horizon 2015 (time frame des OMD) - Organisation d'un Forum pour l'évaluation de la mise en œuvre de la stratégie nationale d'information, de sensibilisation et d'éducation environnementale - Elaboration d'un rapport faisant le point sur le nombre d'initiatives, leur impact sur les communautés et l'état de l'environnement et les opportunités de capitalisation des bonnes pratiques - Organisation d'un atelier national pour apprécier l'exploitation des perspectives des résultats en terme d'expansion/réplication, en faisant référence aux bonnes pratiques à valeur ajoutée pour la réalisation des OMD - Evaluation de la stratégie sur le renforcement des capacités pour la mise en œuvre effective et intégrée des outils de planification environnementale à travers des microprojets	X					71300	Local consultant	30000
							71600	Travel/DSA	10000 5000
		X				TRAC	72100	Contractual Services Company	6000
			X			PNUD/MINEP	72200	Equipment and furniture	10000 5000
				X			72500	Supplies	4000
					X		74500	Miscellaneous expenses	10000

<p>l'accès aux services de l'énergie, contribuer à la lutte contre la désertification et la conservation de la diversité biologique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de bonnes pratiques diffusées - Taille des écosystèmes dont la conservation a été améliorée <p>Target 2012 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au moins 5000 exemplaires de la stratégie eaux et sols, Biodiversité du PAN/LCO, du PANERP, PINGEII diffusés et vulgarisés - Au moins 200 acteurs sensibilisés et engagés pour leur mise en œuvre (la mise en œuvre de ces outils passe par leur intégration dans les stratégies et politiques de développement) ; <p>Target pour l'année 2012 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Situation sur le niveau de sensibilisation et d'engagement de acteurs dans la mise en œuvre des outils sectoriels de planification maîtrisée - Impact de la mise en œuvre de ces outils sur le développement, à travers la réduction de la pauvreté et la réalisation des OMD, estimé - Mise en œuvre de la Stratégie nationale d'information, de sensibilisation et d'éducation environnementale, évaluée - Perspectives des résultats en terme d'expansion/réplication, en faisant référence aux bonnes pratiques à valeur ajoutée pour la réalisation des OMD, identifiées - Stratégie sur le renforcement des capacités pour la mise en œuvre effective et intégrée des outils de planification environnementale à travers des microprojets <p>Indicateurs de l'année 2012 :</p> <p>Nombre de microprojets sélectionnés et mis en œuvre (Energie, Désertification et Diversité Biologique)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de communautés rurales ayant bénéficié d'un appui technique ou financier pour améliorer l'accès aux services de l'énergie, contribuer à la lutte contre la désertification et la conservation de la diversité biologique - Nombre de bonnes pratiques diffusées 	<p style="text-align: center;">MONTANT ACTIVITE 3 : TRAC</p> <p style="text-align: center;">Göv</p> <p style="text-align: center;">€</p> <p style="text-align: right;">70000 10000</p>
--	--

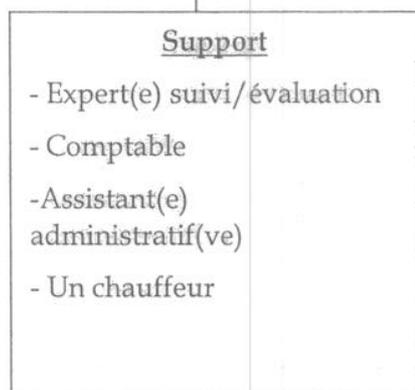
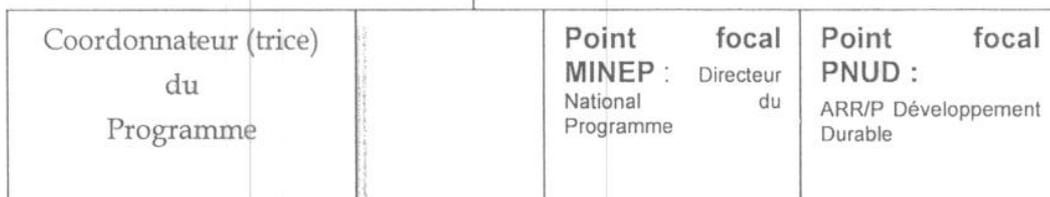
EXPECTED OUTPUTS And baseline, associated indicators and annual targets	PLANNED ACTIVITIES List activity results and associated actions	TIMEFRAME				RESPONSIBLE PARTY	PLANNED BUDGET			
		01	02	03	04		Funding Source	Budget Code	Budget Description	Amount
OUTPUT 4 Capacités des acteurs publics et communautaires renforcées dans le suivi de la mise en œuvre de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques Situation de référence: Capacités des acteurs nationaux et communautaires limitées en matière de la gestion des changements climatiques Target 2012: - Au moins 03 séminaires par an pour le renforcement des capacités des acteurs en matière de changements climatiques réalisés - Au moins un rapport annuel de progrès sur la mise en œuvre des changements climatiques produit Indicateurs 2012: - Nombre de séminaires nationaux organisés pour le suivi de la mise en œuvre de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (UNFCCC) - Nombre de rapports annuel de progrès sur la mise en œuvre de UNFCCC Target pour l'année 2012: - Niveau de diffusion et d'appropriation du PAMA connu - Etat de la mise en œuvre du REDD maîtrisé Indicateurs pour l'année 2012: - Nombre de séminaires nationaux organisés pour le suivi de la mise en œuvre de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (UNFCCC) - Nombre de rapports annuel de progrès sur la mise en œuvre de UNFCCC	4. Activity Result : DEVELOPPEMENT DES CAPACITES DE PROMOTION ET DE L'ENVIRONNEMENT DURABLE (Changements Climatiques) Partenaires techniques : PNUD/MINEP, PNUJ, FEM, Coopération Japonaise Actions - Etude pour apprécier le niveau de diffusion et d'appropriation du PANA, et estimer le nombre d'acteurs sensibilisé et engagés dans la mise en œuvre (Collectivités décentralisées...) - Organisation d'un atelier de validation des résultats de cette étude - Etude pour évaluer la mise en œuvre du REDD, et dégager des perspectives en rapport avec les recommandations, pour l'après Kyoto - Evaluation de la stratégie sur le renforcement des capacités pour la mise en œuvre de l'UNFCCC	X	X	X	X	PNUD/MINEP	TRAC	71300 71600 72100 72200 74500	Local consultants Travel/DSA Contractual Services Company Equipment and furniture Miscellaneous expenses	15000 5000 5000 5000 5000
MONTANT ACTIVE 1 : TRAC GOV										
30000 10000										

V. ARRANGEMENTS ORGANISATIONNELS

EXPECTED OUTPUTS And baseline, associated indicators and annual targets	PLANNED ACTIVITIES List activity results and associated actions	TIMEFRAME				RESPONSIBLE PARTY	Funding Source	PLANNED BUDGET	
		01	02	03	04			Budget Code	Budget Description
OUTPUT 5									
Coordination technique de la mis en œuvre mise en place et opérationnelle									
Situation de référence:									
Capacité relativement faible en matière de gestion et coordination de programme									
Indicateurs 2012:									
- Nombre de rapport annuel d'activités									
- Taux de réalisation des activités									
- Niveau de ressources financières décaissées									
- Rapport final									
Cible 2012:									
- Résultats prévus atteints à 95%									
- Ressources financières budgétisées décaissées à 95%									
- Rapport d'activités, déposés à temps									
Cible 2012:									
- Rapport de réunions, élaborés									
- Rapport de fin d'année 2009 rédigé et transmis au PNUD									
- Budget 2009 décaissé à hauteur de 95%									
Indicateurs année 2012:									
- Nombre de rapport de réunion									
- Rapport annuel d'activités									
- Taux de réalisation des activités									
- Niveau de ressources financières décaissées									
- Documents de réunion du programme									
- Rapport final									
MONTANT TOTAL : 310.000 US \$ (TRAC) – 50.000 (Gov)									
<p>MONTANT ACTIVITE 5 : TRAC GOV</p> <p>80000</p> <p>9000</p> <p>5000</p> <p>5000</p> <p>1000</p> <p>100000</p> <p>10000</p>									

Structure organisationnelle du Programme

Comité de Pilotage du Programme
(Composé des points focaux des Ministères sectoriels, des
partenaires au développement et de la Société Civile)
CoPrésidé par le MINEPAT et le PNUD



V. CADRE GENERAL DE MISE EN ŒUVRE, DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DU PROGRAMME

La modalité de mise en œuvre de ce programme est la modalité d'exécution nationale (NEX²⁰). L'Exécution Nationale (NEX) a pour finalité de favoriser le renforcement des capacités, l'autonomie et la durabilité du développement, l'appropriation des processus de développement en faisant face aux responsabilités et à l'obligation de rendre compte, pour la formulation et une gestion efficace, par les nationaux, des projets et programmes de coopération technique financés par le PNUD.

VI. 1 LES APPORTS ET LES MECANISMES DE MISE EN ŒUVRE

VI. 1.1 APPORT DU PNUD

A- Personnel

Un(e) Coordonnateur (trice) responsable de la gestion du programme. Le/la Coordonnateur (trice) travaille à plein temps pour le programme, il/elle est responsable de la gestion quotidienne du programme et, à ce titre, il/elle travaille à ce que les réalisations et les résultats du programme soient conformes au descriptif du programme. Le/la gestionnaire du programme a également en charge la gestion financière. Il/elle est aussi l'Agent de Certification du programme,

- Un(e) expert en suivi/évaluation,
- Un Comptable,
- Un(e) Assistant(e) Administratif (ve),
- Un Chauffeur.

B- Equipements durables

- Informatique et bureautique ;
- Matériels de support technique et pédagogique à la formation, et autres équipements nécessaires.
- Un véhicule

C- Fonctionnement et entretien

Les frais d'entretien, de fonctionnement des équipements du programme, les frais couvrant les missions de contrôle, de suivi évaluation et d'audit des programmes/projets NEX ainsi que les frais relatifs aux heures supplémentaires, en conformité avec les procédures du PNUD seront supportés par le programme.

VI. 1. 2 APPORT DU GOUVERNEMENT

- Le Secrétaire Général du MINEP, Agence responsable du suivi de la mise en œuvre du programme,
- Le/la Directeur (trice) National(e) du Programme qui sera proposé(e) par l'Agence Responsable du suivi de la mise en œuvre du programme en faisant référence au profil et aux compétences requises par rapport au poste, en tant que point focal,
- Le personnel des Directions techniques des Ministères impliqués (MINFOF, MINEE, MINADER, MINDUH, MINEPAT...) pour participer aux activités du programme et servir de points focaux ;
- La fourniture de locaux fonctionnels (bureaux avec équipements et entretien) ;
- La prise en charge des frais d'électricité, d'eau, de téléphone et de gardiennage ;
- Les facilités de procédures administratives ;
- La contribution financière se fera en conformité avec le CPAP (2008-2012) signé par le Gouvernement et le PNUD.

VI. 1. 3 AUTRES APPORTS

Dans le cadre du Cercle de Concertation des Partenaires au développement (CCPM) qui se réunit une fois par mois, le présent programme bénéficiera des conseils de ces partenaires et le PNUD continuera à jouer un rôle de premier plan pour harmoniser les démarches dans le cadre de l'appui au

²⁰ NEX : National Execution

Programme. Le Programme bénéficiera également pour des aspects spécifiques et selon les opportunités, des appuis spécifiques et substantiels des Agences Spécialisées des Nations Unies : FAO, UNESCO, ONUDI, PNUE, FNUAP, UNICEF, UNIFEM...au même titre que des conseils et des appuis du Secrétariat des Conventions sur l'Environnement.

VI. 1. 4 RISQUES ET OBLIGATIONS

Les objectifs et produits visés par le présent programme pourront ne pas être atteints au cas où certaines circonstances défavorables interviendront :

- Retard dans la désignation par le MINEP, d'un(e) Directeur (trice) National(e) du Programme, en tant que point focal,
- Retard dans la mise en œuvre effective des structures institutionnelles et des textes d'application devant permettre l'exécution du programme ;
- Expression insuffisante de la volonté politique du Gouvernement ou relâchement de son engagement en faveur du programme ;
- Ressources financières insuffisantes et non disponibles à temps au regard des besoins élevés du programme ;
- Capacités nationales inadéquates du fait de nominations/désignations ne respectant pas les profils prévus par les plans d'organisation, ou à cause d'un mauvais fonctionnement du cadre institutionnel ;
- Adhésion non effective des populations et de tous les concernés au processus.

Tout effort du Gouvernement de rechercher des solutions appropriées permettant de surmonter ces obstacles est susceptible d'avoir des incidences positives sur la réalisation des activités du programme, sera encouragé par le PNUD et les autres partenaires de coopération.

VI. 1. 5 MECANISMES DE MISE EN ŒUVRE, DE COORDINATION ET DE CONCERTATION

Le présent programme sera exécuté selon la modalité Exécution Nationale.

Le PNUD en collaboration avec le MINEPAT et le MINEP seront chargés de recruter un(e) **Coordonnateur (trice) (appel à candidature)**. Il/elle sera chargé(e) de la mise en œuvre du programme. Il/elle apportera ses services pour toute la durée du programme aux points focaux des Ministères impliqués dans le domaine de la formulation et la mise en œuvre des plans d'actions spécifiques, la conception des modules de formation, l'identification sur une base compétitive des consultants pour la réalisation d'études thématiques et tout autre service utile au programme. Toutefois, il faut reconnaître que le caractère multisectoriel de la conservation de l'environnement et de la gestion durable des ressources naturelles ne rend pas aisée la coordination des actions menées.

Le/la Directeur (trice) National(e) du Programme (DNP) sera un cadre nommé par l'Agence Nationale d'Exécution (ANE), le MINEP, pour appuyer la supervision du programme. Le/la DNP doit être un(e) employé(e) de l'ANE et il/elle est nommé(e) avant le démarrage effectif des activités du programme. Le/la DNP rend compte au Gouvernement et au PNUD de la mise en œuvre du programme conformément au document de programme signé.

Un Comité de Pilotage co-présidé par le Secrétaire Général du MINEPAT ou le Directeur Général de la Coopération du MINEPAT, et le Représentant Résident Adjoint du PNUD ou le ARR/P Développement Durable, sera établi par le MINEP en concertation avec le MINEPAT et le PNUD pour faciliter la coordination du programme. Ce Comité de Pilotage est composé des Secrétaires Généraux ou des Directeurs ou Sous-directeurs directement concernés par le suivi ou l'exécution du programme. Les Ministères et partenaires qui composent le comité de pilotage sont : MINEPAT, MINEP, MINADER, MINDUH, MINEE, MINFOF, MINDAF, MINRESI, MINPROFF, MINSANTE, MINIMIDT, MINFI, INS, AER, ACVC, GICAM et le PNUD.. Toutefois, en cas de besoin, tout autre partenaire prenant une part active au financement ou à la mise en œuvre du programme sera invité à faire parti du comité de pilotage. Ce Comité se réunira au moins deux fois par an pour apprécier le Plan d'activités et les résultats pour faire des recommandations en terme d'orientation. Le secrétariat du Comité de pilotage sera assuré par la coordination du programme, notamment le/la Coordonnateur (trice) et le/la Directeur (trice) ..

Le Comité de pilotage s'appuiera sur l'expérience d'autres comités nationaux, dont les prérogatives se rapportent directement ou indirectement au domaine de l'environnement. Il s'agit entre autres du Comité Interministériel de l'Environnement (CIE), du comité de pilotage du Programme

Sectoriel Environnement Forêt et du Fonds National de l'Environnement (PSFE) et du Développement Durable (FNEDD).

Le Comité de Gestion composé du point focal du PNUD (ARR/P Développement Durable) et du/de la Directeur (trice) National(e) du MINEP, de le/la Coordonnateur (trice), logé(e) au MINEP se réunira au moins une fois par mois pour examiner dans l'ensemble la cohérence des activités et l'état d'avancement du programme.

Le Comité National de sélection de microprojets sera essentiellement composé des membres du Comité National de Sélection des microprojets du Programme de micro subvention du FEM et des membres du Comité de Pilotage invités. En fonction de la nature des micro projets, les ministères techniques peuvent être invités à prendre part au Comité. Par ailleurs, les partenaires au développement qui contribuent au financement des micro projets seront invités. La méthodologie et les instruments utilisés pour la sélection des micro projets se référeront au cadre développé par le PNUD et le Gouvernement, mais aussi par à celui utilisé par le Programme de micro subventions du FEM. Le Comité National de sélection de microprojets se réunira au moins deux fois par an.

VI. 2 MECANISMES DE SUIVI ET EVALUATION

En accord avec les règles et procédures du Guide de l'utilisateur du PNUD²¹, le programme devra être suivi selon les modalités suivantes :

- Rapports obligatoires soumis par le/la Coordonnateur (trique) de programme

- Un rapport trimestriel élaboré et revu lors de la revue trimestrielle permettra d'enregistrer les progrès du programme en vue de la réalisation des résultats attendus. Cette revue s'effectuera selon les critères et les méthodes de qualité.
- Un rapport financier élaboré avec l'appui du comptable en fin d'année.
- Un rapport annuel et un Plan de travail seront élaborés par le/la coordonnateur (trice) avec l'appui de l'expert(e) en suivi/évaluation. Dans la dernière année du programme, cette revue devra constituer une évaluation finale. Un rapport final d'activité sera produit par le/la coordonnateur (trice) avec l'appui de l'expert(e) en suivi/évaluation et du/de la Directeur (trice). Il sera également nécessaire de commanditer une évaluation finale du programme à réaliser par un(e) expert(e) indépendant(e) ou une équipe d'experts (es).
- Un rapport trimestriel est produit et soumis au PNUD par le/la coordonnateur (trice). Ce rapport sert de base pour la revue trimestrielle. La version finale adoptée lors de la revue est renvoyée au PNUD.

- Outils de suivi de l'expert en suivi/évaluation du programme

- Un Journal des Problèmes devra être élaboré et mis à jour par l'expert(e) en suivi/évaluation de programme afin de faciliter le suivi et la résolution des problèmes éventuels, ou de toute action de contrôle du changement.
- Sur la base de l'analyse initiale de risque un journal des risques devra être élaboré et mis à jour régulièrement suite à la revue de l'environnement externe dont certains changements pourraient affecter la mise en œuvre du programme.
- Un Journal des enseignements tirés devra aussi être élaboré et mis à jour régulièrement en vue d'assurer un apprentissage continu et d'encourager les adaptations nécessaires au sein du programme, et afin de faciliter l'élaboration du rapport des Enseignements tirés en fin de programme.
- L'élaboration des termes de référence des études sur le suivi/évaluation thématique ou global du programme, et la capitalisation des résultats pour améliorer la performance du programme.

²¹ <http://content.undp.org/go/userguide/results/>

- Suivi effectué par le Comité de pilotage du programme

Revue Annuelle du Programme : sur la base du rapport annuel mentionné ci-dessus, une revue annuelle doit avoir lieu. Elle doit être préparée avec l'appui du Comité de Gestion du Programme, et les principales parties prenantes du programme doivent y participer. Elle doit s'attacher à évaluer les progrès du programme et sa contribution aux produits prévus, tout en assurant que cet avancement permet au programme de rester dans les résultats plus généraux de développement du CPAP 2008-2012.

Cette revue doit être organisée par le Gouvernement pendant le 1^{er} et le 4^{ème} trimestre de l'année pour discuter du Plan de Travail Annuel (PTA) pour l'année et mesurer la performance du programme pendant l'année écoulée.

Le Comité de Pilotage du Programme peut aussi être sollicité pour tout dépassement du seuil de tolérance par rapport au plan du programme (budget, activités, produits, autres), l'aggravation d'un risques ou émergence d'un problème majeur.

VII. CONTEXTE LEGAL

Le Gouvernement aura la responsabilité générale de la coordination de la mise en œuvre du programme à travers les structures de coordination créées, et à cet effet notamment à travers le Comité de Pilotage. Il a aussi la responsabilité de prendre à temps les textes juridiques complémentaires (décrets, règlements) permettant d'opérationnaliser le cadre institutionnel créé par le code sur l'environnement ou la loi-cadre ainsi, ou pour la mise en œuvre de toute autre politiques /stratégies liées au programme, ainsi que les autres mécanismes de suivi évaluation du PNGE II prévus par cette loi.

Concernant les relations entre le Gouvernement et le PNUD, le présent document de programme sera l'instrument de référence en vertu de l'article 1^{er} de la Convention d'Assistance passée entre les deux parties le 25 Octobre 1991.

Au cours du cycle d'exécution du programme, des révisions pourront être apportées à ce document de référence avec la signature unique du Représentant Résident du PNUD, tant que celles-ci n'entraînent pas de changement significatif des objectifs généraux du programme. Il s'agira en l'occurrence :

- Des révisions relatives au contenu des annexes du document du programme ;
- Des révisions qui ne modifient pas substantiellement les objectifs immédiats, les résultats attendus ou les activités du programme, mais qui concernent des réaménagements sur des actions déjà consenties en raison des ajustements des coûts, inflation, déflation etc. ;
- Des révisions annuelles dans le cadre du mandat retenu permettant le redéploiement du programme d'actions en fonction des apports nouveaux et nécessaires (divers coûts, expertises).

Le Gouvernement du Cameroun engage financièrement sa responsabilité en cas de mauvaise gestion des fonds alloués ou des équipements mis à la disposition par le PNUD ou par les agences spécialisées des Nations Unies associées au financement du PNUD pour l'exécution du programme.

ANNEXE 1 – ROLES ET RESPONSABILITES DANS LE CADRE DU PROGRAMME

Termes de référence indicatifs

Comité de Pilotage du Programme

Le Comité de pilotage du programme représente le groupe responsable des décisions relatives à l'orientation d'un programme en général, et lorsque des directives sont sollicitées par le/la Coordonnateur (trice) du programme, y compris l'approbation des révisions budgétaires en rapport avec le PTA.

Coordonnateur (trice) du Programme (PNUD)

1. DESCRIPTION DU POSTE

Le/la Coordonnateur (trice) de programme est responsable de la gestion du programme au quotidien et à plein temps. Sa responsabilité principale est la production des résultats escomptés tel que décrits dans le document de programme, selon les normes de qualité requises, et en prenant en compte les spécificités et contraintes de temps et de coûts imparties.

Le/la Coordonnateur (trice) de programme travaille sous l'autorité directe du Représentant Résident du PNUD et du MINEPAT, sous la supervision technique du DRR du PNUD et en étroite collaboration avec l'ARR/P Développement Durable du PNUD.

2. TACHES GENERALES

Le/la Coordonnateur (trice) du programme assurera les fonctions suivantes :

- Planification : élaborer les plans de travail annuel du programme, conformément aux activités prévues dans le cadre de résultats et de ressources du document de programme et en étroite collaboration avec le PNUD et le MINEP,
- Gestion du programme : Assurer la mise en oeuvre efficace des activités en respectant les normes de qualité imparties,
- Gestion financière : Assurer le suivi des aspects financiers et budgétaires du programme,

3. RESPONSABILITES SPECIFIQUES

- a. Conception
- b. Coordination
- c. Rédaction
- d. Suivi des activités
- e. Gestion des fonds, du personnel et des équipements, mobilisation des ressources

4. COMPETENCES ET QUALIFICATIONS REQUISES

- Cadre de haut niveau, homme ou femme disposant d'une connaissance confirmée du terrain, le Coordonnateur du programme aura un diplôme de troisième cycle dans un ou plusieurs des secteurs d'intervention du Programme (sciences environnementales, sciences forestières, géographie etc.),
- Expérience du système institutionnel et légal camerounais exigé, avec une connaissance reconnue des partenaires au développement au niveau national et/ou régional,
- Au moins dix (10) années d'expérience professionnelle dans une position responsable, dans les domaines du développement durable, et en particulier de l'environnement, de l'énergie, de la diversité biologique ou une expérience de durée équivalente dans l'enseignement supérieur (dans ces domaines ou domaines connexes),

- Démontrer une parfaite maîtrise des enjeux et défis du contexte environnemental et des ressources naturelles au niveau national en rapport avec les OMD, le DSRP et les stratégies/politiques de développement, la vision du Gouvernement à l'horizon 2035,
- Une expérience dans le domaine des changements climatiques est requise, en particulier dans la mise en œuvre de la Convention Cadre des Nations Unies dans ces domaines, et notamment sur les opportunités du Protocole de Kyoto (Carbon Trade, REDD) et les mécanismes de financement associés,
- Des compétences et une expérience dans la conception et la gestion de projets/programmes, et notamment de micro projets liés à l'énergie (services énergétiques durables), à la désertification et la diversité biologique,
- Avoir une expérience dans la mobilisation des ressources, dans le dialogue et la mise en place de partenariats avec les acteurs institutionnels et communautés locales pour la réalisation de micro projets portant l'environnement,
- Excellente connaissance des questions relatives à l'environnement et ressources naturelles, au suivi et à l'évaluation et une forte sensibilisation à l'approche genre et au VIH,
- Expérience confirmée de la concertation, de la négociation et du montage de partenariats entre des acteurs diversifiés, à l'échelle nationale ou internationale,
- Expérience reconnue de l'élaboration de documents de réflexion et de synthèse dans son domaine d'activité,
- Expérience avérée en matière de gestion de programme (staff et ressources financières), participation à l'élaboration et à la conduite de programmes de la coopération internationale, notamment dans le domaine de l'environnement ou du développement,
- Une expérience en matière de conduite de programmes mobilisant des financements nationaux et internationaux sera fortement appréciée.
- Excellentes aptitudes à rédiger et à s'exprimer dans les langues française et anglaise. La langue anglaise serait un atout,
- Bonnes connaissances dans le domaine informatique : environnement Windows : Word, Excel, Access, Power point et Internet.

5. QUALITES ATTENDUES

- Capacité d'écoute, de communication, de négociation et d'arbitrage
- Esprit d'équipe et réelle sensibilité aux questions du développement et de gestion de l'environnement à l'échelle nationale et locale, pour le montage de partenariats et de programmes opérationnels
- Faculté à animer des équipes et à mobiliser autour de programmes participatifs et fédérateurs, sens de l'organisation.

6. DUREE DU CONTRAT

Le/la Coordonnateur (trice) de programme sera recruté(e) pour la durée de mise en oeuvre du programme, par contrat annuel, renouvelable, les trois premiers mois constituant une période probatoire.

7. MODALITES DE RECRUTEMENT

Le/la Coordonnateur (trice) de programme sera recruté(e) à plein temps par le PNUD et le Gouvernement sur une base compétitive. Le/la Coordonnateur (trice) de programme sera contracté(e) par le PNUD.

Expert(e) en suivi/évaluation et développement des capacités (PNUD)

8. DESCRIPTION DU POSTE

L'expert(e) est responsable des volets suivi/évaluation et renforcement des capacités au sein du programme au quotidien et à plein temps. Sa responsabilité principale est la production d'outils pour le suivi/évaluation et le renforcement des capacités à utiliser par le programme durant sa vie. Ces outils doivent permettre d'atteindre les résultats escomptés tel que décrits dans le document de programme, selon les normes de qualité requises, et en prenant en compte les spécificités et contraintes de temps et de coûts imparties.

L'expert(e) travaille sous la supervision directe du/de (la) Coordonnateur (trice) du programme.

9. TÂCHES GENERALES

L'expert(e) du programme assurera les fonctions suivantes :

- Apporter un appui à l'amélioration de l'efficacité de la production des résultats du programme en développant et en mettant en œuvre en étroite collaboration avec les parties prenantes :
 - Un dispositif adapté de suivi/évaluation ;
 - Un système optimal de renforcement des capacités.

10. RESPONSABILITES SPECIFIQUES

- i. Sur la base d'indicateurs spécifiques au CPAP 2008-2012 et au Plan de Travail, mettre en place et gérer un système de suivi/évaluation régulière des activités du programme pour optimiser la planification stratégique et opérationnelle du programme et des ressources,
- ii. En étroite coordination avec le/la Coordonnateur (trice) élaborer des rapports trimestriels sur le processus de production des résultats du programme,
- iii. Elaborer un Journal des Problèmes afin de faciliter le suivi et la résolution des problèmes éventuels, ou de toute action de contrôle du changement,
- iv. Sur la base de l'analyse initiale de risque un journal des risques élaborer et mis à jour régulièrement suite à la revue de l'environnement externe dont certains changements pourraient affecter la mise en œuvre du programme,
- v. Préparer un Journal des enseignements tirés et mis à jour régulièrement pour faciliter un processus d'apprentissage continu et encourager les adaptations nécessaires au sein du programme,
- vi. Elaboration du rapport des Enseignements tirés à la fin du programme,
- vii. Rédiger les termes de référence des études sur le suivi/évaluation thématique ou global du programme, et contribuer à la capitalisation des résultats pour améliorer la performance du programme,
- viii. Préparer et organiser des missions de suivi/évaluation,
- ix. Evaluer les besoins en capacités institutionnelles, humaines et thématiques dans les différents domaines d'interventions du programme, en collaboration avec les acteurs cibles,
- x. Sur la base de la hiérarchisation des besoins identifiés, concevoir un Plan d'Action pour le renforcement des capacités des acteurs concernés en identifiant les axes de renforcement des capacités dans les domaines considérés,
- xi. Concevoir un mécanisme de suivi/évaluation des Plan d'Action de renforcement des capacités thématiques, institutionnelles, humaines dans les différents domaines d'intervention du programme en collaboration avec les acteurs cibles,
- xii. En rapport avec le développement de micro projets, amender et actualiser la grille de sélection et d'évaluation de micro projets en prenant comme exemple les modèles ayant fait leur preuve (GEF Small Grants),

11. COMPETENCES ET QUALIFICATIONS REQUISES

- Cadre de haut niveau, homme ou femme disposant d'une connaissance confirmée du terrain, l'expert(e) aura un diplôme universitaire (au moins maîtrise ou équivalent) en sciences d'administration publique, d'administration des entreprises ou disciplines voisines à forte composante évaluation et renforcement des capacités ,
- Expérience du système institutionnel camerounais exigé,

- Au moins dix (10) années d'expérience professionnelle dans une position responsable, dans le domaine du développement, ou une expérience de durée équivalente dans l'enseignement supérieur (ou domaine connexe),
- Connaissances générales des questions relatives à l'environnement et ressources naturelles, au suivi et à l'évaluation et une forte sensibilisation à l'approche genre et au VIH,
- Expérience confirmée dans le dialogue et les échanges au niveau local avec les acteurs institutionnels dans le cadre du suivi/évaluation et du renforcement des capacités pour le développement et/ou la gestion durable de l'environnement,
- Expérience reconnue dans l'élaboration de documents et rapports de synthèse,
- Bonnes connaissances dans le domaine informatique : environnement Windows : Word, Excel, Access, PowerPoint et Internet,
- Excellentes aptitudes à rédiger et à s'exprimer dans les langues française et anglaise. La langue anglaise serait un atout.

12. QUALITES ATTENDUES

- Capacité d'écoute, de communication, de négociation et d'arbitrage,
- Esprit d'équipe et réelle sensibilité aux questions du développement et de gestion de l'environnement à l'échelle nationale et locale, intérêt pour le montage de partenariats et de programmes opérationnels
- Faculté à animer des équipes et à mobiliser autour de programmes participatifs et fédérateurs, sens de l'organisation.

13. DUREE DU CONTRAT

L'expert(e) en suivi/évaluation au sein du programme sera recruté(e) pour la durée de mise en oeuvre du programme, par contrat annuel, renouvelable, les trois premiers mois constituant une période probatoire.

14. MODALITES DE RECRUTEMENT

Il/elle sera recruté(e) à plein temps sur une base compétitive par le Gouvernement et le PNUD. Il/elle sera contracté(e) par le PNUD.

Support du programme (PNUD)

- 1. Comptable (TDR à élaborer ultérieurement)**
- 2. Assistant Administratif (TDR à élaborer ultérieurement)**
- 3. Chauffeur (TDR à élaborer ultérieurement)**

Directeur National de Programme (DNP, MINEP)

15. DESCRIPTION DU POSTE

Le/la DNP est le point focal en terme de responsabilité et d'obligation de rendre compte au niveau de l'agence nationale d'exécution. Le DNP est choisi parmi le personnel du MINEP ayant rang de directeur ou à niveau supérieur de l'agence nationale d'exécution. Il est responsable de l'appui au suivi de la gestion du programme au quotidien et travaille de fait en étroite collaboration avec le/la coordonnateur (trice). Sa responsabilité principale est la contribution à la production de résultats escomptés tel que décrits dans le document de programme, selon les normes de qualité requises, et en prenant en compte les spécificités et contraintes de temps et de coûts imparties. Il est tenu de consacrer aux activités de ce dernier un temps raisonnable.

Rôles et responsabilités :

Le/la DNP est le point focal en termes de responsabilité et d'obligation de rendre compte au niveau de l'Agence nationale d'Exécution. Le/la DNP est choisi parmi le personnel ayant rang de

directeur ou à un niveau supérieur de la NEA. Il travaille à temps partiel pour le projet et il est tenu de consacrer aux activités de ce dernier un temps raisonnable.

Devoirs et Responsabilités :

1. Responsable avec le/la Coordonnatrice du programme de la bonne exécution et mise en oeuvre du programme pour obtenir les effets et résultats prévus dans les temps impartis,
2. Collabore avec le/la Coordonnateur (trice) du programme, à travers la participation à la production de rapports trimestriels et annuels élaborés pour faciliter la bonne utilisation des ressources du programme,
3. Apporte un appui à la coordination du programme par le biais de l'agence d'exécution, le PNUD, le Gouvernement et les autres partenaires,
4. Veille à ce que la contribution du Gouvernement au programme soit mise à disposition,
5. Participe si possible au processus de sélection du/de la Coordonnateur (trice) du Programme,
6. Assure en collaboration avec le/la Coordonnateur (trice) du Programme la bonne exécution du programme et la supervision des progrès,
7. Veille à ce que le Plan de travail Annuel (PTA) du programme soit élaboré et mis à jour, en consultation et en accord avec le PNUD, puis transmis au Ministère pour certification,
8. Veille à la qualité des Rapports de Résultats Combinés et des rapports financiers, en accord avec le PNUD pour transmission au MINEP pour certification,
9. En collaboration avec le/la Coordonnateur (trice) participe au processus de suivi/évaluation du programme,
10. Représente le MINEP aux réunions du programme et aux évaluations annuelles,
11. Anime les efforts visant la constitution de partenariats susceptibles de faciliter les réalisations comme prévu dans le descriptif du programme pour l'atteinte des résultats et des objectifs fixés.,
Soutient les efforts de mobilisation des ressources afin de permettre leur augmentation lorsque des résultats ou réalisations supplémentaires sont nécessaires,
12. Apporter un appui à la visibilité et des activités/résultats du programme en cohérence avec le document de référence signé